



# Bulletin Officiel

N°6189 Mercredi 16 Septembre 2020

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)25<sup>ème</sup> année

ISSN 0330-7174

## COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020	2
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	3-5
PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE	6
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	7-8
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	9-10

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ATL 2020-1	11-16
HANNIBAL LEASE 2020-2	17-22

### COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SO.T.E.TEL-	23
--	----

### ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

### ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES &amp; ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

### ANNEXE III

#### ETATS FINANCIERS INRERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2020

- UNION INTERNATIONALE DE BANQUES – UIB -
- CARTHAGE CEMENT

AVIS DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE  
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2020**

**Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues**, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2020**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.**

<b>AVIS DU CMF</b>
--------------------

**Offre Publique de Retrait -OPR-****Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société  
HEXABYTE SA**

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>1</sup>, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

**I - INFORMATIONS GENERALES :****1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

**2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :**

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
<b>Initiateur :</b> Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
<b>Autres actionnaires :</b> 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
<b>TOTAL</b>	<b>2 083 334</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 931 191</b>	<b>100,00%</b>

<sup>1</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**3. Composition actuelle du conseil d'administration :**

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

**4. Transactions récentes :**

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3 <sup>2</sup>	22,650

**5. Situation financière de la société :****a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

**c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

**II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE****1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

**2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :**

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions<sup>3</sup> représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

**3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

**4. Nombre de titres visés par l'offre :**

**3 559** actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

**5. Prix de l'offre :**

**7,550 dinars** l'action de nominal 1 dinar.

<sup>2</sup> 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

<sup>3</sup> 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

**6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :**

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

**7. Période de validité de l'offre :**

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

**8. Engagement de l'initiateur de l'offre :**

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :**

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

**10. Transmission des ordres :**

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

**11. Résultat de l'Offre :**

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

**A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.**

**La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.**

---

2020 - AC - 037

AVIS DU CMF

**OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-**

**PROLONGATION DE LA PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE**

Le Conseil du Marché Financier a été saisi, en date du 02 septembre 2020, d'une demande de prolongation, jusqu'au 25 septembre 2020, de la période de validité de l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de la société HEXABYTE.

Il est à rappeler que par décision n°27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait initiée par la société «Standard Sharing Software 3S», détenant de concert avec la «Société de Promotion Immobilière NAFISSA» 1 927 632 actions représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société, selon les conditions suivantes :

- Nombre de titres visés par l'offre : 3 559 actions représentant 0,17% du capital de la société HEXABYTE (0,18% des droits de vote).
- Prix de l'offre : 7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.
- Période de validité de l'offre : 21 séances de bourse, du mercredi 05 août 2020 au vendredi 04 septembre 2020 inclus.

En réponse à cette demande, le Conseil du Marché Financier, **par décision n°28 du 04 septembre 2020, a décidé de prolonger la période de validité de ladite offre jusqu'au vendredi 25 septembre 2020.**

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, présenter leurs titres à la vente auprès d'un intermédiaire en bourse de leur choix, au plus tard au cours de la séance de bourse du vendredi 25 septembre 2020.

A l'expiration du délai de validité de l'offre, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui paraîtra au Bulletin Officiel de la BVMT.

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

- Suite -

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.



**COMMUNIQUE DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers\*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1er janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

---

\* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020 ainsi que des indicateurs d'activité relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2020.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «ATL 2020-1»

**Décisions à l'origine de l'émission**

*L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 01/07/2020 a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020, et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.*

*Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 07/07/2020 a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD.*

*Le conseil d'administration a délégué à la Direction Générale tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les conditions d'émission.*

*A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du 24/08/2020 d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20MD susceptible d'être porté à 40MD selon les conditions suivantes:*

Catégorie	Durée	Taux fixe	Amortissement
A	5 ans	10,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	5 ans	TMM + 2,75%	Constant par 1/5 à partir de la 1 <sup>ère</sup> année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION****Montant**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 20MD susceptible d'être porté à 40MD divisé en 200 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « **ATL 2020-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement**

*Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 14/09/2020 et clôturées sans préavis au plus tard le 16/10/2020.*

*Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000D) est intégralement souscrit.*

*Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.*

*En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2020, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.*

*En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2020, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 30/10/2020 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.*

*Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.*

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **14/09/2020** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **But de l'émission**

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2020 des mises en force qui s'élèvent à 125MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 67,2MD par des emprunts obligataires, 28,8MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash flow de la société.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « ATL 2020-1 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : Les obligations seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaire.
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 D par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2020** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,30% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'Octobre de l'année N-1 au mois de Septembre de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Intérêts**

Les intérêts seront payés à terme échu le 16 Octobre de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le 16/10/2025 pour les deux catégories.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2025** pour les deux catégories.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paie ment :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2021** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2021** pour les deux catégories.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir.

Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 10,30% l'an pour la catégorie A.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2020, qui est égale à 7,441%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,191% pour la catégorie B.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie B, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

**Durée totale:**

Les obligations des catégories A et B sont émises pour une période totale de **5 ans**.

**Durée de vie moyenne :**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations des catégories **A et B**.

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations de la catégorie **A** est égale à **2,652 années**.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu en date du **26 Août 2020** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB - (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale court terme : F3 (tun)

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **25/08/2020**, la note « **BBB- (tun)** » à l'emprunt obligataire « **ATL 2020-1** » objet de la présente note d'opération.

Selon l'agence de notation Fitch Ratings, la note « **BBB- (tun)** » indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances notées dans les catégories supérieures.

### **Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations, l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales est applicable : les porteurs des obligations sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du Code des Sociétés Commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des porteurs des obligations et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances portant gestion de l'année 2017, sont déductibles du revenu imposable des personnes physiques les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 5000 dinars sans que ce montant n'excède 3000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt «ATL 2020-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres**

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse (BNA CAPITAUX) de demander l'admission de l'emprunt «ATL 2020-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2020-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération relative à l'émission et l'admission de l'emprunt obligataire « **ATL 2020-1** » visée par le CMF en date du **28 août 2020** sous le n°**20/1041** et du document de référence « ATL 2020 » enregistré auprès du CMF en date du **28 août 2020** sous le n°**20-003**, des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 et prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2020.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A I Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) et de l'ATL [www.atl.com.tn](http://www.atl.com.tn) Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 et les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2020 seront publiés au Bulletin du CMF, respectivement, au plus tard le 31/08/2020 et le 20/10/2020.



<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE****VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2020. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire «HL 2020-02»

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **16/06/2020** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) sur 2020 et 2021 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **27/08/2020** a approuvé les modalités et les conditions de l'emprunt obligataire « HL 2020-02 » à savoir :

- |    |   |  |
|----|---|--|
| a. | Montant de l'emprunt obligataire            | : 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars.<br>La catégorie A est exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 5 000 000 DT (50 000 obligations).  |
| b. | Nominal de l'obligation                     | : 100 dinars par Obligation ;  |
| c. | Forme d'Obligation                          | : les obligations sont nominatives ;   |
| d. | Prix d'émission                             | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;  |
| e. | Taux d'intérêt                              | : Catégorie A:10,6% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;<br>Catégorie B:10,6% et/ou TMM+3% brut par an au choix du souscripteur ;<br>Catégorie C :10,7% et/ou TMM+3,25% brut par an au choix du souscripteur.   |
| f. | Durée                                       | : 5 ans pour les catégories A et B, et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie C ;  |
| g. | Amortissement normal                        | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les catégories A et B et à la 3ème année pour la catégorie C.  |
| h. | Amortissement anticipé par rachat en Bourse | L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction |

de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.  
Ces opérations de rachats étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de 50 000 obligations avec un prix de rachat ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû).

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

## **RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

### **Montant**

L'emprunt obligataire « HL 2020-02 » est d'un montant de 30 000 000 dinars susceptible d'être porté à 40 000 000 dinars divisé en 300 000 obligations susceptibles d'être portées à 400 000 obligations de nominal 100 dinars. Le montant définitif de l'emprunt «HL 2020-02 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

### **Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **15/09/2020** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **13/11/2020**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **13/11/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **15/12/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

En cas d'excédent d'obligations offertes non demandées par la catégorie A, le reliquat sera affecté aux catégories B et C.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **15/09/2020** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

### **But de l'émission**

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2020, qui s'élèvent à 180 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2020 est de 30 millions de dinars.

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : « HL 2020-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les obligations sont soumises aux dispositions du code des sociétés commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

### Prix de souscription et d'émission:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

### Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **13/11/2020**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **13/11/2020** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

### Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

### Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour les catégories A et B d'une durée de 5 ans**

- ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **300** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre** de l'année N-1 au mois d'**octobre** de l'année N.

- ✓ **Taux fixe**: Taux annuel brut de **10,6%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- ✓ **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **325** points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre** de l'année N-1 au mois d'**octobre** de l'année N.

- ✓ **Taux fixe**: Taux annuel brut de **10,7%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour les catégories A et B et à la troisième année pour la catégorie C.

L'emprunt sera amorti en totalité le **13/11/2025** pour les catégories A et B et le **13/11/2027** pour la catégorie C.

**Amortissement anticipé par rachat en Bourse**

L'émetteur s'engage unilatéralement à **racheter les obligations détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A**, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, dans un délai de **quinze jours (10 séances de Bourse)** à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachats étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations restant en circulation.

Les obligations ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations maximum de rachat par l'émetteur est de **50 000 obligations** avec un prix de rachat **ne dépassant pas la valeur nominale d'émission (capital restant dû)**.

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations rachetées et au nombre d'obligations restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **13/11** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **13/11/2021** pour toutes les catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2021** pour la catégorie A si les obligations restent en circulation (non rachetées par l'Émetteur).

Le premier remboursement en capital aura lieu le **13/11/2021** pour la catégorie B et le **13/11/2023** pour la catégorie C.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,6%** l'an pour les catégories A et B et **10,7%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêté au mois de Juillet 2020 (à titre indicatif), qui est égale à 7,441% ; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,441% pour les catégories A et B et 10,691% l'an pour la catégorie C. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3%** pour les catégories A et B et **3,25%** l'an pour la catégorie C, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2020-02 » seront émises selon trois catégories :

- ✓ Une Catégorie A : sur une durée de **5 ans (à moins que ces obligations n'aient été préalablement rachetées par l'émetteur avant cette date)** ;
- ✓ Une Catégorie B : sur une durée de **5 ans** ;
- ✓ Une Catégorie C : sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour les catégories A et B et de **5 ans** pour la catégorie C.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,643** années pour les catégories A et B et **4,058** années pour la catégorie C.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

**Notation de la société :**

Le **20/07/2020**, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note nationale à long terme de « Hannibal Lease », de BB (tun) à BB- (tun) ainsi la note de la société s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB- (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Négative.

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB-(tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du **25/08/2020**.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne.

Les souscriptions à cet emprunt seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance 1053 Les Berges du Lac.

**Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « HL 2020-02 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

**Marché des titres**

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « HL 2020-02 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « HL 2020-02 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites

**Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération « HL 2020-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2020 sous le numéro 20-1042, du document de référence «HL 2020» enregistré par le CMF en date du 19 Août 2020 sous le N° 20-002. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2020 pour tout placement sollicité après le 31/08/2020. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2020.

La présente note d'opération et le document de référence « HL 2020 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane – Les Berges du Lac- 1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : [www.cmf.tnet](http://www.cmf.tnet) sur le site de MAC SA : [www.macsa.com.tn](http://www.macsa.com.tn).

Les états financiers semestriels arrêtés au 30/06/2020 ainsi que les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2020 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 31 Août 2020 et le 20 Octobre 2020.

**AVIS DES SOCIETES\***

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL »**

Rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » informe ses actionnaires que Mr. Habib Bouzouita Administrateur représentant des actionnaires minoritaires (Exercice 2017-Exercice2019) à son Conseil d'Administration a présenté en date du 09 septembre 2020 sa démission de son poste, et ce, après sa nomination en tant qu'Administrateur représentant des actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration de la SFBT.

---

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

---

2020 - AS – 1085

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	195,962	195,981		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	133,778	133,795		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	112,364	112,378		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	119,421	119,437		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	117,171	117,188		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	114,393	114,413		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	112,981	112,995		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,170	46,174		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	32,637	32,642		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	110,462	110,482		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,276	17,279		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	124,682	124,693		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,172	1,172		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	116,693	116,708		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,413	11,415		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	163,960	163,984		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,424	11,425		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,810	1,812		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	62,598	62,605		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	130,913	130,932		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	106,755	106,905		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	104,097	104,112		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	134,043	133,935		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	512,496	512,124		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	130,295	130,925		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	120,883	120,891		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	125,845	125,858		
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	107,552	107,562		
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	100,931	100,769		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	167,907	166,794		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	94,575	94,840		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	123,069	123,051		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	160,712	161,697		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,878	144,336		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	93,584	93,845		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,902	21,878		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	89,100	88,880		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2116,830	2123,805		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	122,997	125,953		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	201,535	201,061		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,266	17,702		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,825	2,814		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,530	2,519		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	65,977	67,168		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,213	1,222		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,262	1,263		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,202	1,208		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,173	1,183		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	115,231	115,193		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	133,403	133,144		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1130,008	1143,923		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	13,157	13,237		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,717	9,858		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	84,543	85,137		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,898	107,912
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,689	99,700
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	106,226	106,239
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	103,394	103,409
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	105,131	105,151
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,942	107,939



60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,709	104,723
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,921	101,933
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,440	102,444
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,559	105,573
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	107,573	107,591
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,562	104,575
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,790	103,801
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,550	103,563
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,419	103,429
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,771	102,785
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,784	105,797
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,925	102,939
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	102,391	102,400
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,875	105,887
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	102,036	102,047
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	106,050	106,054
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	104,032	104,040
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,793	105,809
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	109,061	109,261
<b>SICAV MIXTES</b>								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	60,676	60,793
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	91,686	91,814
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,495	18,531
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	278,262	278,345
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2144,511	2142,843
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	74,000	74,013
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,151	56,187
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,442	108,042
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,566	11,610
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,326	13,291
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,927	14,961
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,297	13,353
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,408	148,419
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,144	9,134
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	101,945	102,027
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	77,317	76,573
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	78,022	77,312
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,470	98,527
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	88,898	89,354
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	10,075	10,028
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	93,495	93,965
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	140,714	140,515
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	98,217	99,322
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	112,838	112,984
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	112,492	112,774
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	190,992	190,512
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	174,685	174,015
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	167,826	168,329
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,894	24,018
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	141,669	141,721
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	139,916	139,979
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5328,158	5444,310
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5359,595	5471,209
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,663	87,673
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4448,568	4568,072
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,111	10,177
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	161,586	163,111
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	130,197	129,873
<b>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</b>								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10366,922	10498,384

\* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

\*\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

**DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020**

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis



## DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

#### LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

#### LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

#### LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

#### UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba- Tunis

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2020 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M. Mustapha MEDHIOUB et M. Lamjed MBAREK.

#### Bilan

Arrêté au 30 Juin 2020

Chiffres présentés en milliers de dinars

	Notes	30 Juin 2020	30 Juin 2019 Retraité	30 Juin 2019 Publié	31 Décembre 2019
<b>Actif</b>					
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	159 859	328 908	283 914
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	213 593	202 851	145 707
AC3	Créances sur la clientèle	3	5 570 911	5 533 923	5 499 172
AC4	Portefeuille-titres commercial*	4	39 740	57 123	57 826
AC5	Portefeuille d'investissement	5	231 601	167 468	193 227
AC6	Valeurs immobilisées	6	61 131	57 652	64 240
AC7	Autres actifs	7	64 896	73 697	59 502
	<b>Total Actifs</b>		<b>6 341 731</b>	<b>6 422 622</b>	<b>6 303 588</b>
<b>Passif</b>					
PA1	Banque Centrale et CCP	8	46 188	98 414	69 322
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	94 886	40 882	14 713
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	5 026 190	5 102 094	4 972 135
PA4	Emprunts et ressources spéciales	11	393 043	435 949	430 889
PA5	Autres passifs *	12	199 059	181 008	193 035
	<b>Total Passifs</b>		<b>5 759 366</b>	<b>5 859 434</b>	<b>5 680 094</b>
<b>Capitaux propres</b>					
CP1	Capital		172 800	172 800	172 800
CP2	Réserves	13	340 406	329 071	329 129
CP5	Résultats reportés		110 341	4 507	4 507
CP6	Résultat de l'exercice		(41 182)	56 897	117 058
	<b>Total capitaux propres</b>	14	<b>582 365</b>	<b>563 275</b>	<b>623 494</b>
	<b>Total capitaux propres et passifs</b>		<b>6 341 731</b>	<b>6 422 622</b>	<b>6 303 588</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité ( Cf. Note 2.8 )

**Etat des engagements hors bilan**  
**Arrêté au 30 Juin 2020**  
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	30 Juin 2020	30 Juin 2019	31 Décembre 2019
-------	-----------------	-----------------	---------------------

### Passifs éventuels

HB1	Cautions, avals et autres garanties données	15	606 486	700 677	713 484
HB2	Crédits documentaires	16	200 859	305 415	295 233
<b>Total des passifs éventuels</b>			<b>807 345</b>	<b>1 006 092</b>	<b>1 008 717</b>

### Engagements donnés

HB4	Engagements de financements donnés	17	119 017	162 879	117 328
<b>Total des engagements donnés</b>			<b>119 017</b>	<b>162 879</b>	<b>117 328</b>

### Engagements reçus

HB7	Garanties reçues	18	1 584 383	1 578 612	1 661 284
<b>Total des engagements reçus</b>			<b>1 584 383</b>	<b>1 578 612</b>	<b>1 661 284</b>

**Etat de résultat**  
**Période du 1er Janvier au 30 Juin 2020**  
Chiffres présentés en milliers de dinars

		Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2020	Du 1er Janvier au 30 Juin 2019	Jusqu'à fin Décembre 2019
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>					
PR1	Intérêts et revenus assimilés	19	180 520	253 063	524 792
PR2	Commissions (en produits)	20	55 918	63 603	130 344
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	13 346	18 966	36 279
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	22	8 378	6 395	12 338
<b>Total des produits d'exploitation bancaire</b>			<b>258 162</b>	<b>342 027</b>	<b>703 753</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>					
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	23	(131 900)	(137 287)	(278 132)
CH2	Commissions encourues	24	(2 576)	(2 779)	(6 215)
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>			<b>(134 476)</b>	<b>(140 066)</b>	<b>(284 347)</b>
<b>Produit net bancaire</b>			<b>123 686</b>	<b>201 961</b>	<b>419 406</b>
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(49 764)	(17 376)	(45 250)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(288)	(393)	(206)
PR7	Autres produits d'exploitation		57	97	166
CH6	Frais de personnel	27	(72 287)	(65 828)	(132 064)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(34 081)	(24 018)	(47 590)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(6 145)	(5 512)	(11 382)
<b>Résultat d'exploitation</b>			<b>(38 822)</b>	<b>88 931</b>	<b>183 080</b>
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		1	79	160
CH11	Impôt sur les bénéfices	29	(619)	(32 113)	(66 182)
<b>Résultat des activités ordinaires</b>			<b>(39 440)</b>	<b>56 897</b>	<b>117 058</b>
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	(1 742)	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>			<b>(41 182)</b>	<b>56 897</b>	<b>117 058</b>
Résultat par action (en DT)		31	-1,192	1,646	3,387



**Etat de flux de trésorerie**  
**Période du 1er Janvier au 30 Juin 2020**  
Chiffres présentés en milliers de dinars

Notes	Du 1er Janvier au 30 Juin 2020	Du 1er Janvier au 30 Juin 2019	Jusqu'à fin Décembre 2019
<b>Flux d'exploitation</b>			
Produits d'exploitation bancaires encaissés	250 203	332 089	691 514
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(145 522)	(143 081)	(292 280)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	(187)	4 764	187
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	-	-	(3 000)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(121 575)	(215 866)	(213 515)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	56 595	405 243	274 713
Titres de placements, titres de transaction	18 470	(18 470)	(18 470)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(68 238)	(95 925)	(165 376)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	5 092	9 705	18 052
Impôts sur les bénéfices	(37 801)	(34 220)	(60 710)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>	<b>(42 963)</b>	<b>244 239</b>	<b>231 115</b>
<b>Flux d'investissement</b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	12 216	8 621	12 161
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(42 500)	(24 000)	(47 169)
Acquisition / Cession immobilisations	(4 777)	(14 064)	(29 925)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</b>	<b>(35 061)</b>	<b>(29 443)</b>	<b>(64 933)</b>
<b>Flux de financement</b>			
Emission / Remboursement d'emprunts	(36 744)	49 058	35 152
Augmentation / diminution ressources spéciales	1 327	(426)	7 471
Autres flux de trésorerie provenant des activités de financement	-	(24 192)	(24 192)
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</b>	<b>(35 417)</b>	<b>24 440</b>	<b>18 431</b>
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(113 441)	239 236	184 613
<b>Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice</b>	<b>343 180</b>	<b>158 567</b>	<b>158 567</b>
<b>Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice</b>	<b>32</b>	<b>229 739</b>	<b>397 803</b>

## Notes aux états financiers arrêtés au 30 Juin 2020

### 1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999.

### 2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques au 30 juin 2020 sont élaborés sur la base de l'hypothèse de continuité d'exploitation, ainsi les effets de la pandémie ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation de la Banque. Les états financiers sont arrêtés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de la période et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois, en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "**actifs incertains**" (classe B2) ou parmi les "**actifs préoccupants**" (classe B3) ou parmi les "**actifs compromis**" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30 Juin 2020, et au sens de la circulaire 91 – 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à cette date.

Pour ces actifs, la banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

#### 2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

##### 2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, la circulaire N°2012-09 du 29 juin 2012 et la circulaire N°2013-21 du 31 décembre 2013. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

B2 – Actifs incertains	20%
B3 – Actifs préoccupants	50%
B4 – Actifs compromis	100%

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré une obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction:

- des agios réservés;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements crédit;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

En application de ces dispositions, la banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

### **2.2.2 Provisions collectives**

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, les règles ci-dessous ont été adoptées en vertu de la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1er Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants (classe A) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe B1) à fin Décembre 2010, ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

En application des circulaires 2012-09 et 2012-20 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites "provisions collectives" pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, le stock de la provision collective constitué par la banque s'élève à 53 686 KTND au 30 Juin 2020.

En application de la circulaire BCT n° 2015-04 du 27 Mars 2015, les crédits d'aménagement sont classés sous la catégorie " crédits à la consommation " et ne font plus partie de la catégorie d'activité " crédits habitat ". Ce reclassement est appliqué d'une manière prospective à partir de la date de publication de ladite circulaire.

## 2.3- Traitement des impayés

### Intérêts impayés sur crédits

Les intérêts impayés sur crédits ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés.

Les impayés sur créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont réservés et présentés en net à l'actif du bilan.

## 2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 398 087 KTND au 30/06/2020 contre 338 422 KTND au 30/06/2019 et se détaille comme suit:

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Provision pour risque de contrepartie créances douteuses Bilan	238 907	207 838	214 872
Provision/Décote de Garantie	77 705	80 969	77 705
Provisions à caractère générale dite collective	53 686	26 040	28 636
Provision pour passifs et charges	14 340	11 069	12 738
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	5 938	5 917	5 729
Provision pour risques de contrepartie hors bilan douteux	4 420	3 466	3 851
Provision pour dépréciation de titres	2 695	2 615	2 615
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	240	352	357
Provision Hors Bilan/Décote de Garantie	156	156	156
<b>Total</b>	<b>398 087</b>	<b>338 422</b>	<b>346 659</b>

## 2.5- Immobilisations et Amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
Agencement, aménagement et installation	10%
Matériel et équipement de l'amicale UIB	10%

## 2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

Les règles de constatation du portefeuille « titres de participation » sont :

- Règles de classification : il s'agit de titre de placements dont l'intention de détention est à long terme.
- Méthodes d'évaluation : les participations sont comptabilisées à la valeur nominale d'acquisition. Une évaluation extracomptable est faite chaque année sur la base des états financiers en se référant à la situation nette réelle (fonds propres minorés des non valeurs), et ce pour calculer le besoin en provisionnement/reprise sur provisions du titre.
- Règles de constatation du revenu : les revenus des participations, les dividendes, sont constatés dès la réception du PV signé et enregistré de l'AGO statuant sur la clôture de l'exercice précédent, sur la base de la clause de répartition du capital et du nombre d'actions détenues par la banque.

## 2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

### 1-Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères et de constatation de résultats de change:

Conformément à la réglementation comptable en vigueur, l'UIB tient une comptabilité multidevises ; ce mode de comptabilité permet à la banque la détermination périodique de la position de change.

Pour assurer la tenue de comptabilité autonome par devise, il est fait usage des comptes techniques à savoir :

- « Positions de change »
- « Contre-valeur position de change »
- « Ajustement devises ».

Ainsi les opérations effectuées en devises sont enregistrées dans la comptabilité ouverte dans chacune des devises. Elles sont ensuite converties et reversées dans la comptabilité en monnaie de référence à savoir le TND.

Le processus de tenue d'une comptabilité multidevises comporte les étapes suivantes :

- Comptabilisation dans la devise d'origine.
- Conversion des charges et produits libellés en devises au moment de leurs déversement au niveau de compte de résultat de la Banque
- Réévaluation des comptes de position de change par référence au cours fixing de la BCT.

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

### 2. Base de conversion des charges et produits libellés en devises :

Les charges et produits libellés en devises sont convertis dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base des cours de change au comptant propre à chaque opération et sont comptabilisés au jour le jour.

Les charges et produits libellés en devises courus et non échus à la date de l'arrêté comptable sont convertis sur la base du cours fixing BCT à la date d'arrêté comptable.

### 3. Bases utilisées pour la réévaluation des positions en devises :

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actifs, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence (en dinar) en utilisant le cours fixing BCT.

L'écart de réévaluation, entre le cours de référence utilisé au moment de la comptabilisation des éléments d'actif, de passif et du hors bilan et le cours fixing de la BCT, est comptabilisé en gains ou pertes de change au niveau du compte de résultat de la Banque.

### 4. Règles de prise en compte des différences de change en résultat :

A chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués selon les cours de change en vigueur à la même date, et d'autre part, les montants

correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

#### 5. Montant global de la contre-valeur en monnaie de référence de l'actif et du passif en devises :

La méthode adoptée pour la comptabilisation des opérations en devises consiste à décomposer l'opération en deux transactions séparées réalisées contre la monnaie de référence. Cette dernière joue le rôle de monnaie pivot.

La contre-valeur dans la monnaie de référence est déterminée sur la base du cours de change sur le marché pour une des deux devises considérées (appelée devise directrice). Le cours de change relatif à l'autre devise est déduit de façon à équilibrer les contre-valeurs de chacune des deux devises dans la monnaie de référence.

#### 6. Valeur des opérations de change au comptant non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change au comptant avec délai d'usage sont comptabilisées en hors bilan dès la date d'engagement et au bilan à la date de mise à disposition.

Le délai d'usage correspond au délai nécessaire à la mise en œuvre de la livraison des devises qui est généralement de 2 jours ouvrables. A la fin de l'exercice, les opérations de change au comptant non dénouées sont déclarées en hors bilan.

#### 7. Valeur des opérations de change à terme non dénouées à la date de clôture de l'exercice :

Les opérations de change à terme sont les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que les délais d'usage. Elles se traduisent ainsi par un engagement d'acheter ou de vendre une certaine quantité de devises, à un cours déterminé, à une date future donnée.

Les opérations de change à terme sont exclusivement réalisées à des fins de couvertures. Ces opérations sont converties, à la date de leur engagement, et réévaluées à la date de chaque arrêté comptable sur la base du cours de change utilisé pour la conversion et l'évaluation des éléments couverts (le cours fixing de la date d'arrêté). Les différences positives et négatives résultant de cette réévaluation sont prises en compte de façon symétrique en compte de résultat avec la constatation symétrique des comptes d'ajustements de devises Bilan et Hors bilan.

## 2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

### Retraitements du bilan:

Au 30/06/2020, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2019 :

<i>Rubriques</i>	<i>Nature du retraitement</i>	<i>Montant avant retraitement</i>	<i>Montant du retraitement</i>	<i>Montant après retraitement</i>
<i>AC4 -Portefeuille -Titres Commercial</i>		<i>58 210</i>	<i>(1 087)</i>	<i>57 123</i>
	<i>Reclassement du compte INT PERCU D'AVAN / BTC du PA5 vers AC4</i>		<i>(1 087)</i>	
<i>PA5 - Autres Passifs</i>		<i>182 095</i>	<i>(1 087)</i>	<i>181 008</i>
	<i>Reclassement du compte INT PERCU D'AVAN / BTC du PA5 vers AC4</i>		<i>(1 087)</i>	

## 2.9- Faits saillants de la période liée à la pandémie COVID-19

I- Dans un contexte marqué par une détérioration de la conjoncture nationale et internationale, en lien avec la pandémie de COVID-19, des mesures ont été prises par les autorités publiques qui se résument comme suit:

1. Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'à fin septembre 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu mensuel net est inférieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-07).

2. Le report par les banques des tombées des crédits (en principal et intérêts) échues durant la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2020 jusqu'à fin juin 2020 et l'allongement, en conséquence, de la durée de remboursement des crédits. Cette mesure concerne les crédits non professionnels accordés aux clients particuliers dont le revenu net mensuel est supérieur à 1000 dinars et qui sont classés 0 et 1 à fin décembre 2019 (Circulaire BCT N°2020-08).

3. Le report par les Banques des tombées des crédits en faveur des entreprises et des professionnels classés 0 et 1 à fin décembre 2019 pour la période allant du 1<sup>er</sup> mars 2020 jusqu'au 30 septembre 2020 (Circulaire BCT N°2020-06). Ce report est à la demande.

4. La gratuité du service de retrait interbancaire de billets de banque des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) (Circulaire BCT N°2020-05).

5. La suspension, pour toute transaction dont la valeur ne dépasse pas cent (100) dinars, du prélèvement de la commission appliquée aux facturiers et aux commerçants pour le service de paiement électronique (Circulaire BCT N°2020-05).

6. La gratuité de délivrance de carte bancaire à tout client titulaire d'un compte, qui en fait la demande.

7. La baisse du taux directeur de 100 Bps passant de 7,75% à 6,75% au cours de mois de mars 2020.

8. La suspension – à la demande la BCT – par les banques et les établissements financiers, de toute mesure de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 et l'interdiction d'effectuer toute opération de rachat de leurs propres actions.

Les échéances en capital de la clientèle des particuliers concernée par les circulaires de la BCT 2020-07 et 2020-08 s'élèvent à 209,173 millions de dinars.

Les intérêts non perçus [sur les crédits aux particuliers ayant un salaire inférieur ou égal à 1000 TND relatifs aux mois de mars 2020 à juin 2020, d'une part et sur les intérêts non perçus sur les crédits aux particuliers ayant un salaire supérieur à 1000 TND relatifs aux mois d'avril à juin 2020, d'autre part] qui s'élèvent à 74,4 MTND, ne sont pas comptabilisés, à la date de l'arrêté des comptes au 30 Juin 2020, parmi les produits de la banque.

Les intérêts sur les crédits au profit des entreprises sont constatés au niveau des produits d'exploitation de la banque au 30 juin 2020.

**II-** Les impacts des mesures précitées sur l'activité de l'UIB au titre du S1-2020 versus les prévisions – déjà validées par le Conseil d'Administration de la Banque tenu le 21 janvier 2020 – se présentent comme suit :

	Réalisé du 01 jan 2020 au 30 juin 2020	Budget proraté au 30 Juin 2020	Budget 2020 validé par le CA	Variation Budget Juin Proraté 2020 vs Réalisé	Variation Budget Juin Proraté 2020 Vs R Juin 2020	Commentaires
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>258 162</b>	<b>371 909</b>	<b>743 818</b>	<b>-113 747</b>	<b>-30,6%</b>	
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	180 520	269 595	539 190	-89 075	-33%	1- Impact des mesures prises concernant le report des échéances des crédits accordés aux particuliers avec suspension des intérêts <b>-74,4MTND</b> à fin juin 2020 2- Impact en lien avec le retard au niveau de l'activité <b>-11,1MTND</b> 3- Impact en lien avec la baisse du TMM <b>-3,6 MTND</b> au cours de S1-2020.
PR2- Commissions (en produits)	55 918	74 805	149 610	-18 887	-25%	1-Impact des mesures prises par la BCT concernant le report des échéances des crédits accordés aux particuliers <b>-1,8 MTND</b> (commission au titre de règlements des échéances des crédits objet de report) 2- Impact de la suspension de certaines commissions <b>-2,2 MTND</b> (retrait DAB interbancaire, gratuité des paiements TPE inf à 100 TND, gratuité de délivrance de carte pour les clients qui en demandent) 3- Impact de la crise Covid sur le niveau de l'activité des crédits <b>-8,5 MTND</b> (commission de mise en place, commission de règlement anticipé, commission d'assurance...) 4- Impact de la baisse d'activité autre que les crédits <b>-6,4 MTND</b> (moyens de paiement, trade, engagement par
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	13 347	19 915	39 830	-6 568	-33%	1- Impact en lien avec le ralentissement de l'activité change de la Salle des Marchés 2- Impact en lien avec la suspension des opérations de change manuel jusqu'à fin Mai
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	8 378	7 594	15 189	784	10%	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>-134 476</b>	<b>-136 265</b>	<b>-272 530</b>	<b>1 789</b>	<b>-1,3%</b>	
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	-131 900	-132 690	-265 381	790	-1%	
CH2 - Commissions encourues	-2 576	-3 575	-7 149	999	-28%	Impact combiné de la baisse des flux internationaux sur cartes (crise Covid) et de l'effet change suite à l'amélioration du cours du dinar vs hypothèse retenue au niveau du budget
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>123 686</b>	<b>235 644</b>	<b>471 288</b>	<b>-111 958</b>	<b>-47,5%</b>	
PR5/CH4 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	-49 764	-23 376	-46 751	-26 388	113%	Impact de la hausse du CNR (25 MTND juin 2020 vs 2,6 MTND juin 2019) sur les créances saines (provision collective) en lien avec une aggravation anticipée des impayés et des entrées en défaut au cours du S2-2020. Impact CNR de contrepartie de 0,452 MTND pour les particuliers ayant enregistré des impayés avant le 01 mars 2020 non encore régularisés au 30 juin 2020 et dont l'ancienneté des impayés a été calculée au 30 juin 2020. Pour les Entreprises, nous n'avons pas de relations ayant déposé des demandes de report des tombées échues mais non acceptées par la banque et classés en défaut à fin juin 2020
PR6/CH5 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs	-288	-110	-220	-178	-	
PR7 - Autres produits d'exploitation	57	0	0	57		
CH6 - Frais de personnel	-72 287	-73 982	-147 964	1 695	-2%	Impact en lien avec l'économie des charges initialement prévues au niveau du budget
CH7 - Charges générales d'exploitation	-34 081	-25 622	-51 245	-8 459	33%	- Participation de l'UIB (un Don de 11,2 MTND) au fonds de soutien au Ministère de la Santé en lien avec la pandémie Covid-19 '- Impact de certaines dépenses non prévues initialement et en lien avec la crise sanitaire (Frais médicaux et frais relatifs au renforcement du dispositif de sécurité de la banque) - Impact des actions d'économie supplémentaires (affranchissement, transport de fond, renégociation de certains contrats de prestation de service)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions / Immobilisations	-6 145	-6 741	-13 481	596	-9%	Décalage dans la réalisation de certains projets d'investissement suite au contexte de la crise sanitaire
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-38 822</b>	<b>105 813</b>	<b>211 627</b>	<b>-144 635</b>	<b>-137%</b>	



III- L'UIB vient de procéder à un exercice de stress testing dans le cadre de l'évaluation de la résilience du secteur bancaire. L'UIB est, manifestement, solide et suffisamment résiliente face aux risques de solvabilité et de liquidité et ce, à la faveur des réformes mises en place depuis 2008.

**Notes aux états financiers arrêtés au  
30 Juin 2020**

Chiffres présentés en milliers de dinars

**3.1 Notes sur les postes de l'actif**

**Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT**

Cette rubrique accuse au 30/06/2020 un solde de 159 859 KTND contre 328 908 KTND au 30/06/2019. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Banque Centrale comptes ordinaires	116 075	292 069	235 662
Caisse espèces en dinars	22 723	19 789	24 054
Alimentation GAB	9 188	5 089	10 500
Remise des fonds à IBS	10 126	6 021	9 955
Caisse espèces en devises	1 811	4 663	1 889
Espèces en route	62	1 323	1 940
CCP et TGT comptes ordinaires	15	15	15
<b>Sous total</b>	<b>160 000</b>	<b>328 969</b>	<b>284 015</b>
Provisions sur suspens caisse, CCP, BCT	(141)	(61)	(101)
<b>Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>159 859</b>	<b>328 908</b>	<b>283 914</b>

**Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 213 593 KTND au 30/06/2020 contre 202 851 KTND au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Placement dinars chez la BCT	178 000	-	-
Comptes ordinaires chez des correspondants étrangers	26 173	33 762	6 692
Créances sur autres établissements financiers	3 000	-	4 731
Placement devises chez la BCT	2 716	52 216	42 952
Autres concours	3 710	3 586	3 335
Placements chez les correspondants locaux	-	113 300	88 000
<b>Sous total</b>	<b>213 599</b>	<b>202 864</b>	<b>145 710</b>
Provisions sur suspens correspondants locaux et étrangers	(6)	(13)	(3)
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>213 593</b>	<b>202 851</b>	<b>145 707</b>

Les créances sur les établissements bancaires et financiers hors provisions se détaillent comme suit :

	Entreprise liée		Autres	
	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019
Créances sur les établissements bancaires	-	-	210 599	202 864
Créances sur les établissements Financiers	-	-	3 000	-
<b>Total Créances sur les établissements bancaires et Financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>213 599</b>	<b>202 864</b>

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements chez la BCT& les correspondants	187 426	-	-	-	187 426
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	26 173	-	-	-	26 173
<b>Total des créances brutes sur les étab. de crédit</b>	<b>213 599</b>	-	-	-	<b>213 599</b>

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres.

### **Note 3 : Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2020 un solde de 5 570 911 KTND contre 5 533 923 KTND au 30/06/2019, soit une variation de 36 988 KTND et se détaillent ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Autres concours à la clientèle	5 598 045	5 481 332	5 470 989
Comptes ordinaires débiteurs	408 497	432 156	410 592
Crédits sur ressources spéciales	46 735	43 601	43 771
<b>Sous total</b>	<b>6 053 277</b>	<b>5 957 089</b>	<b>5 925 352</b>
Provisions à caractère générale dite collective	(53 686)	(26 040)	(28 636)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	(77 705)	(80 969)	(77 705)
Agios et intérêts réservés	(112 068)	(108 319)	(104 966)
Provisions sur créances douteuses	(238 907)	(207 838)	(214 873)
<b>Sous total</b>	<b>(482 366)</b>	<b>(423 166)</b>	<b>(426 180)</b>
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>5 570 911</b>	<b>5 533 923</b>	<b>5 499 172</b>

La ventilation des créances brutes sur la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	Plus de 7 ans	Total
Comptes ordinaires débiteurs	408 497	-	-	-	-	408 497
Autres concours à la clientèle	1 472 392	1 103 827	2 348 216	211 087	462 523	5 598 045
Crédits sur ressources spéciales	5 978	4 480	27 806	6 033	2 438	46 735
<b>Total des créances brutes sur la clientèle</b>	<b>1 886 867</b>	<b>1 108 307</b>	<b>2 376 022</b>	<b>217 120</b>	<b>464 961</b>	<b>6 053 277</b>

La ventilation des créances sur la clientèle par nature de relation se détaille comme suit :

Désignation	Filiales	Autres	Total
Autres concours à la clientèle	250	5 597 795	5 598 045
Comptes ordinaires débiteurs	-	408 497	408 497
Crédits sur ressources spéciales	-	46 735	46 735
<b>Sous total</b>	<b>250</b>	<b>6 053 027</b>	<b>6 053 277</b>
Provisions à caractère générale dite collective	-	(53 686)	(53 686)
Provisions sur créances douteuses décotes des garanties	-	(77 705)	(77 705)
Agios et intérêts réservés	-	(112 068)	(112 068)
Provisions sur créances douteuses	-	(238 907)	(238 907)
<b>Total Créances sur la clientèle</b>	<b>250</b>	<b>5 570 661</b>	<b>5 570 911</b>

Les agios réservés et provisions sur la clientèle se détaillent ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Provisions sur créances douteuses	(238 907)	(207 838)	(214 873)
Provisions sur décotes de garanties	(77 705)	(80 969)	(77 705)
<b>Total Provisions risque de contrepartie</b>	<b>(316 612)</b>	<b>(288 807)</b>	<b>(292 578)</b>
Provisions à caractère générale dite collective	(53 686)	(26 040)	(28 636)
<b>Total Provisions sur créances sur la clientèle</b>	<b>(370 298)</b>	<b>(314 847)</b>	<b>(321 214)</b>
Agios sur comptes non mouvementés	(45 377)	(45 869)	(43 627)
Intérêts réservés sur consolidations	(9 188)	(9 863)	(9 155)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(6 818)	(5 808)	(6 272)
Intérêts réservés sur crédits moyen terme	(39 473)	(36 290)	(35 981)
Intérêts réservés/crédits sur ressources spéciales	(2 391)	(2 293)	(2 300)
Commissions réservées sur cautions dinars	(9)	(34)	(9)
Autres commissions réservées	(8 812)	(8 162)	(7 622)
<b>Total agios et intérêts réservés</b>	<b>(112 068)</b>	<b>(108 319)</b>	<b>(104 966)</b>
<b>Total Agios et provisions sur clientèle</b>	<b>(482 366)</b>	<b>(423 166)</b>	<b>(426 180)</b>

La ventilation des engagements bruts de la banque par classe de risques se présente ainsi:

	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019
Engagements bilan	5 504 465	5 445 749	523 763	489 205	6 028 228	5 934 954
Engagements hors bilan	409 155	527 052	8 456	6 621	417 611	533 673
<b>Sous-total</b>	<b>5 913 620</b>	<b>5 972 801</b>	<b>532 219</b>	<b>495 826</b>	<b>6 445 839</b>	<b>6 468 627</b>
Autres engagements*	-	-	-	-	25 049	22 135
<b>Total</b>	<b>5 913 620</b>	<b>5 972 801</b>	<b>532 219</b>	<b>495 826</b>	<b>6 470 888</b>	<b>6 490 762</b>

\*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 4 364 KTND.

\*Dont 31.001 KTND d'intérêts courus non échus, (6.350) KTND d'intérêts perçus d'avance, et 5.905 KTND échéance à recouvrer en capital et intérêts.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

<b>Stock de départ au 31/12/2019</b>	<b>(292 578)</b>
Dotations aux provisions	(29 238)
Reprises sur provisions	5 156
Utilisations	48
<b>Stock de clôture au 30/06/2020</b>	<b>(316 612)</b>

**Note 4 : Portefeuille-Titres commercial**

Le portefeuille titres commercial présente au 30/06/2020 un solde de 39 740 KTND.

	30/06/2020	30 Juin 2019 Retraité	30 Juin 2019 Publié	31/12/2019
Titres de transactions	-	18 470	18 470	18 470
Créances rattachées*	-	(1 087)	-	(384)
Autres placements	39 740	39 740	39 740	39 740
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>	<b>39 740</b>	<b>57 123</b>	<b>58 210</b>	<b>57 826</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité ( Cf. Note 2.8 )

Les titres de placement sont répartis comme suit:

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Achat Bon de Trésor à Court terme	-	18 470	18 470
<b>Total titres de transaction</b>	<b>-</b>	<b>18 470</b>	<b>18 470</b>
TITRE DICK	10 000	10 000	10 000
TITRE GREEN LABEL	7 000	7 000	7 000
TITRE SAOUF	12 740	12 740	12 740
TITRE BBM	10 000	10 000	10 000
<b>Total autres placements</b>	<b>39 740</b>	<b>39 740</b>	<b>39 740</b>
<b>Total Portefeuille-titres commercial</b>	<b>39 740</b>	<b>58 210</b>	<b>58 210</b>

**Note 5 : Portefeuille d'investissement**

Le solde de cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à 231 601 KTND contre 167 468 KTND au 30/06/2019. Le détail de cette rubrique est le suivant :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Titres d'investissement	232 966	168 732	194 304
Part dans les entreprises liées	3 848	3 848	3 848
Titres de participations	3 420	3 420	3 420
<b>Sous total</b>	<b>240 234</b>	<b>176 000</b>	<b>201 572</b>
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(566)	(486)	(486)
Provisions pour dépréciation titres	(2 129)	(2 129)	(2 129)
Provision pour dépréciation fonds gérés SICAR	(5 938)	(5 917)	(5 729)
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	<b>231 601</b>	<b>167 468</b>	<b>193 227</b>

Le tableau des mouvements du portefeuille d'investissement se présente comme suit:

Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2019	Créances rattachées	Provision	Total net au 31/12/2019
Titres d'investissement - BTA	109 000	226	-	109 226
Emprunt National	12 000	394	-	12 394
Titres d'investissement FG SICAR	34 616	1 620	(5 729)	30 507
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	35 752	695	-	36 447
Titres de participation	3 420	-	(2 129)	1 291
Part dans les entreprises liées	3 848	-	(486)	3 362
<b>Total</b>	<b>198 636</b>	<b>2 935</b>	<b>(8 344)</b>	<b>193 227</b>

Désignation	Valeurs brutes au 30/06/2020	Créances rattachées	Provision	Total net au 30/06/2020
Titres d'investissement - BTA	147 500	(5 260)	-	142 240
Emprunt National	6 000	11	-	6 011
Titres d'investissement - FG SICAR	44 616	1 497	(5 938)	40 175
Titres d'investissement - EMPRUNT OBLIGATAIRE	35 752	2 850	-	38 602
Titres de participation	3 420	-	(2 129)	1 291
Part dans les entreprises liées	3 848	-	(566)	3 282
<b>Total</b>	<b>241 136</b>	<b>(902)</b>	<b>(8 633)</b>	<b>231 601</b>

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Bons de trésor et assimilables (BTA)	147 500	109 000	109 000
Emprunt National	6 000	12 000	12 000
Placement Fonds SICAR	44 616	34 616	34 616
Emprunts obligataires	35 752	12 583	35 752
Créances rattachées sur fonds gérés SICAR	1 497	1 499	1 621
Créances rattachés sur BTA	(5 260)	(1 489)	226
Créances rattachées sur emprunt national	11	22	394
Créances rattachés sur emprunts obligataires	2 850	501	695
<b>Total Titres d'investissement</b>	<b>232 966</b>	<b>168 732</b>	<b>194 304</b>

Les titres de participations se détaillent comme suit:

En KTND

Titre	nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2020	Provision 30/06/2020	Valeur nette 30/06/2020	Valeur brute 31/12/2019	Provision 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019
Compagnie Touristique Arabe	127 755	8,461%	1 278	1 278	-	1 278	1 278	-
Maison du Banquier	526 100	5,921%	497	243	254	497	243	254
Sté El Mansoura Tabarka	24 000	1,525%	240	240	-	240	240	-
Monétique Tunisie	4 274	8,548%	231	-	231	231	-	231
Carthago	2 922	0,642%	208	-	208	208	-	208
SIBTEL	2 787	5,530%	194	-	194	194	-	194
TP STE GAMMARTH	280	0,376%	3	3	-	3	3	-
Sototel.H.Président	1 350	3,154%	135	135	-	135	135	-
Société tunisienne de Garantie	1 300	4,333%	130	-	130	130	-	130
Société tunisienne de Lubrifiant	2 513	2,290%	126	-	126	126	-	126
Industrie mécanique maghrébine	2 000	0,333%	100	100	-	100	100	-
Ste Dev.Parc.ActEco.Zarzis	750	1,255%	75	-	75	75	-	75
Sté Inter Bank Services IBS	43 252	3,103%	73	-	73	73	-	73
Sté.Khadamet	50	0,010%	49	49	-	49	49	-
S. El Fouledh	30 000	0,281%	25	25	-	25	25	-
S.F.C.J.F.Shems fruits	4 950	15,000%	25	25	-	25	25	-
Sté de Gestion à l'exportation	200	10,000%	20	20	-	20	20	-
Sté.Istikhlass	60	0,002%	6	6	-	6	6	-
S.Tun.Coord.Techn.	333	1,959%	5	5	-	5	5	-
S.W.I.F.T.**	3	0,001%	-	-	-	-	-	-
S.T.A.M.	1 815	0,033%	-	-	-	-	-	-
<b>Titres de participations</b>			<b>3 420</b>	<b>2 129</b>	<b>1 291</b>	<b>3 420</b>	<b>2 129</b>	<b>1 291</b>

\*\* Attribution de 3 actions gratuites

La subdivision des titres de participations non cotés se présente comme suit:

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Titres non cotés	3 420	3 420	3 420
Provisions sur titres non cotés	(2 129)	(2 129)	(2 129)
<b>Total</b>	<b>1 291</b>	<b>1 291</b>	<b>1 291</b>

La part dans les entreprises liées se détaille comme suit:

En KTND

Titres	Nombre d'actions	% de détention	Valeur brute 30/06/2020	Provision 30/06/2020	Valeur nette 30/06/2020	Valeur brute 31/12/2019	Provision 31/12/2019	Valeur nette 31/12/2019
Internationale Sicar	169 900	33,98%	1 715	357	1 358	1 715	318	1 397
L'Internationale de Recouvrement	199 940	99,97%	1 000	0	1 000	1 000	-	1 000
UIB Finance	45 563	99,84%	1 133	209	924	1 133	168	965
<b>Parts dans les entreprises liées</b>			<b>3 848</b>	<b>566</b>	<b>3 282</b>	<b>3 848</b>	<b>486</b>	<b>3 362</b>

**Note 6 : Valeurs immobilisées**

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 61 131 KTND au 30/06/2020 contre un solde de 64 240 KTND au 31/12/2019. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	V. Brute au 31/12/2019	Acquis	Cessions	Reclassement	V. Brute au 30/06/2020	Amort. Cumulé 30/06/2020	VCN Au 30/06/2020
Logiciels informatiques	27 479	595	-	5	28 079	(15 904)	12 175
Matériel pour traitements informatiques DELTA	9 792	-	-	-	9 792	(9 792)	-
Autre matériel informatique	31 504	312	-	-	31 816	(25 819)	5 997
Immeubles d'exploitation	16 177	-	-	-	16 177	(5 305)	10 872
Immeubles hors exploitation	564	-	-	-	564	(238)	326
Agencement aménagement installation	72 892	502	-	919	74 313	(53 252)	21 061
Terrains	3 524	-	-	-	3 524	-	3 524
Fonds de commerce	277	-	-	-	277	(251)	26
Matériel roulant	4 040	-	-	-	4 040	(2 428)	1 612
Matériel et mobilier de bureau	14 023	52	-	-	14 075	(11 677)	2 398
Equipements logements de fonction	108	-	-	-	108	(106)	2
Immobilisations incorporelles en cours	673	1 378	-	(81)	1 970	-	1 970
Immobilisations corporelles en cours	1 737	251	-	(919)	1 069	-	1 069
Droit au bail	72	-	-	-	72	-	72
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	-	18	(18)	-
Autres immobilisations corporelles	27	-	-	-	27	-	27
<b>TOTAL</b>	<b>182 907</b>	<b>3 090</b>	<b>-</b>	<b>(76)</b>	<b>185 921</b>	<b>(124 790)</b>	<b>61 131</b>



Le détail des amortissements cumulés se présente comme suit :

	Amort. Cumulé 31/12/2019	Dotation	Sortie	Reclass	Amort. Cumulé 30/06/2020
Logiciels informatiques	(14 560)	(1 344)	-	-	(15 904)
Matériel pour traitements informatiques DELTA	(9 792)	-	-	-	(9 792)
Autre matériel informatique	(24 254)	(1 565)	-	-	(25 819)
Immeubles d'exploitation	(5 147)	(158)	-	-	(5 305)
Immeubles hors exploitation	(233)	(5)	-	-	(238)
Agencement aménagement installation	(50 734)	(2 518)	-	-	(53 252)
Fonds de commerce	(248)	(3)	-	-	(251)
Matériel roulant	(2 134)	(294)	-	-	(2 428)
Matériel et mobilier de bureau	(11 441)	(236)	-	-	(11 677)
Equipements logements de fonction	(106)	-	-	-	(106)
Matériels et équipements amical hors exploitation	(18)	-	-	-	(18)
<b>TOTAL</b>	<b>(118 667)</b>	<b>(6 123)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(124 790)</b>

**Note 7 : Autres Actifs**

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 64 896 KTND au 30/06/2020 contre 73 697 KTND au 30/06/2019 et se détaille ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31 Décembre 2019
Crédits aux personnels	18 141	19 929	20 460
Comptes d'attente et de régularisation actifs	27 817	32 709	21 722
Créances prises en charge par l'Etat	4 364	5 237	4 364
Action en défense	3 386	3 198	3 299
Divers autres actifs	10 878	12 644	9 879
Etat impôts et taxes	403	258	31
<b>Sous total Autres actifs</b>	<b>64 989</b>	<b>73 975</b>	<b>59 755</b>
Provisions sur autres actifs	(93)	(278)	(253)
<b>Total Autres actifs</b>	<b>64 896</b>	<b>73 697</b>	<b>59 502</b>

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31 Décembre 2019
Debit à régulariser et divers	5 314	2 776	3 604
Produits à recevoir	3 050	4 386	3 997
Autres comptes de régularisation actif	14 028	17 982	11 650
Charges payées ou comptabilisées d'avance	5 425	7 565	2 471
<b>Total Comptes d'attente et de régularisation actifs</b>	<b>27 817</b>	<b>32 709</b>	<b>21 722</b>

### 3.2 Notes sur les postes du passif

#### **Note 8 : Banque Centrale de Tunisie, CCP**

L'encours de la rubrique Banque Centrale de Tunisie &CPP présente un solde de 46 188 au 30/06/2020 contre 98 414 KTND au 30/06/2019.

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunt dinars auprès de la BCT	46 000	98 000	69 000
Dettes rattachés BCT	188	414	322
<b>Total Banque Centrale et CCP</b>	<b>46 188</b>	<b>98 414</b>	<b>69 322</b>

#### **Note 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30/06/2020 à 94 886 KTND contre 40 882 KTND au 30/06/2019 se détaillant comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	94 845	40 872	14 707
Dépôts et avoirs des autres établissements financiers	41	10	6
<b>Total</b>	<b>94 886</b>	<b>40 882</b>	<b>14 713</b>

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 94 845 KTND au 30/06/2020 se détaillant comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Dépôts et avoirs des établissements bancaires non-résidents	94 792	40 682	14 515
Dettes rattachés sur les établissements bancaires	53	190	192
<b>Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires</b>	<b>94 845</b>	<b>40 872</b>	<b>14 707</b>

#### **Note 10 : Dépôts de la clientèle**

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 5 026 190 KTND au 30/06/2020 contre 5 102 094 KTND au 30/06/2019. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Comptes d'épargne	1 663 398	1 525 065	1 612 333
Comptes à terme et bons de caisse	1 553 628	1 727 714	1 669 421
Dépôts à vue	1 599 515	1 572 473	1 540 350
Autres dépôts et avoirs	128 340	146 890	94 631
Certificats de dépôts	81 309	129 952	55 400
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>5 026 190</b>	<b>5 102 094</b>	<b>4 972 135</b>

La ventilation des dépôts de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 599 515	-	-	-	1 599 515
Comptes d'épargne	1 663 398	-	-	-	1 663 398
Comptes à terme et bons de caisse	831 712	599 323	122 593	-	1 553 628
Certificats de dépôts	81 309	-	-	-	81 309
Autres dépôts et avoirs	128 340	-	-	-	128 340
<b>Total</b>	<b>4 304 274</b>	<b>599 323</b>	<b>122 593</b>	<b>-</b>	<b>5 026 190</b>

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit :

	Filiales	Autres	Total
Comptes d'épargne	-	1 663 398	1 663 398
Comptes à terme et bons de caisse	8 636	1 544 992	1 553 628
Dépôts à vue	25 261	1 574 254	1 599 515
Autres dépôts et avoirs	-	128 340	128 340
Certificats de dépôts	-	81 309	81 309
<b>Total Dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>33 897</b>	<b>4 992 293</b>	<b>5 026 190</b>

#### *Note 11 : Emprunts et ressources spéciales*

Ce poste présente un solde de 393 043 KTND au 30/06/2020 contre 435 949 KTND au 30/06/2019 ; il se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Emprunts obligataires	109 833	150 603	140 288
Emprunts subordonnés	40 000	40 000	40 000
Ressources spéciales	27 388	18 242	26 082
Emprunts en devises	209 300	219 180	215 589
Dettes rattachées	6 522	7 924	8 930
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>393 043</b>	<b>435 949</b>	<b>430 889</b>

	jusqu'à 3mois	3mois à 1 an	1 an à 5 ans	5 ans à 7 ans	plus de 7 ans	Indéterminée	Total
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	-	40 000	40 000
Ressources spéciales	1 783	3 124	18 435	1 580	2 466	-	27 388
Emprunts obligatoires	7 343	21 962	57 910	7 750	14 868	-	109 833
Emprunts en devises	32 330	14 252	143 477	19 241	-	-	209 300
Dettes rattachées	6 522	-	-	-	-	-	6 522
<b>Total Emprunt et ressources spéciales</b>	<b>47 978</b>	<b>39 338</b>	<b>219 822</b>	<b>28 571</b>	<b>17 334</b>	<b>40 000</b>	<b>393 043</b>

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019
Emprunts obligataires	-	-	109 833	150 603
Emprunts subordonnés	-	-	40 000	40 000
Emprunts en devises	-	-	209 300	219 180
<b>Total Emprunts matérialisés et non matérialisés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>359 133</b>	<b>409 783</b>
Ressources spéciales	-	-	27 388	18 242
<b>Total ressources spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>27 388</b>	<b>18 242</b>
Dettes rattachées	-	-	6 522	7 924
<b>Total Dettes rattachées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 522</b>	<b>7 924</b>
<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>393 043</b>	<b>435 949</b>

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés et non matérialisés au 30/06/2020 se détaille comme suit :

	Solde d'ouverture au 31/12/2019	Emissions nouveaux emprunts	Ecart de change	Remb	Solde de clôture au 30/06/2020
Emprunts obligataires	140 288	-	-	(30 455)	<b>109 833</b>
Emprunts Subordonnés	40 000	-	-	-	<b>40 000</b>
Emprunts en devises	215 589	-	4 400	(10 689)	<b>209 300</b>
Dettes rattachées	8 889	1 639	-	(4 069)	<b>6 459</b>
<b>Total</b>	<b>404 766</b>	<b>1 639</b>	<b>4 400</b>	<b>(45 213)</b>	<b>365 592</b>

Emprunts obligataires:

(en MKTND)

Libellés de l'emprunt	Montant Initial	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'oblig	Montant Souscrit	Encours au 30/06/2020
UIB 2009-2	100 MDT	Cat B 5,5%	15	100	250 000	25	8
		Cat C 5,85%	20	100	453 000	45	23
UIB 2011-1	50 MDT	Cat A TMM+ 1%	10	100	182 500	18	4
		Cat B 6,3%	20	100	317 500	32	19
UIB 2012-1	40-60 MDT	Cat B 6,4%	10	100	48 500	5	1
UIB 2015	50 MDT	Cat B 7,5%	7	100	322 750	32	13
UIB 2016	75 MDT	Cat A Fixe 7,4%	5	100	462 500	46	19
		Cat B Fixe 7,5%	7	100	287 500	29	23
<b>Total encours=</b>							<b>110</b>

**Emprunts subordonnés Société Générale:**

	Montant Initial	Taux d'intérêt brut	Durée en années
Emprunt subordonné	40 000	T.A.O	Durée indéterminée

**Note 12 : Autres passifs**

Les Autres Passifs présentent un solde de 199 059 KTND au 30/06/2020 contre 181 008 KTND au 30/06/2019 se détaillant ainsi :

	30/06/2020	30 Juin 2019 Retraité	30 Juin 2019 Publié	31/12/2019
Comptes d'attente et de régularisation passif *	86 667	47 851	48 938	52 027
Sommes dues au personnel	26 618	22 976	22 976	22 430
Etat impôts et taxes	(1 225)	31 415	31 415	34 895
Valeurs exigibles après encaissement	27 062	27 030	27 030	27 800
Provisions pour passifs et charges	14 340	11 069	11 069	12 738
Provision sur engagements Hors Bilan	4 576	3 622	3 622	4 007
Provisions sur chèques certifiés	11 137	13 448	13 448	13 712
Cotisations CNSS	9 347	9 001	9 001	5 833
Saisies arrêts clients	12 685	7 439	7 439	9 116
Charges provisionnées pour congé à payer	6 613	4 652	4 652	4 551
Fournisseurs factures à payer	1 239	2 505	2 505	5 926
<b>Total Autres passifs</b>	<b>199 059</b>	<b>181 008</b>	<b>182 095</b>	<b>193 035</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité ( Cf. Note 2.8 )

Le poste «Comptes d'attente et de régularisation» se détaille comme suit :

	30/06/2020	30 Juin 2019 Retraité	30 Juin 2019 Publié	31/12/2019
Créditeurs divers *	36 483	3 956	4 107	3 596
Charges à payer	22 581	25 462	25 462	25 663
Prime d'assurance crédit à reverser	1 019	3 255	3 255	5 103
Divers comptes de suspens*	22 257	9 918	10 083	13 149
Autres produits perçus d'avance	1 934	2 150	2 150	1 602
Commission de garantie et de péréquation change	1 262	1 012	1 012	1 443
Produits perçus d'avance*	782	1 631	2 718	1 110
Fournisseurs bons de carburant	184	343	343	191
Assurance vie personnel	69	23	23	39
Dividendes à payer	96	101	101	131
<b>Total Comptes d'attente et de régularisation passif</b>	<b>86 667</b>	<b>47 851</b>	<b>49 254</b>	<b>52 027</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité ( Cf. Note 2.8 )

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Provisions pour risques divers	835	504	835
Provisions pour risques administratif	10 846	8 105	9 413
Provisions sur action en défense	1 640	1 469	1 526
Provisions pour action en justice	1 019	991	964
<b>Total Provision pour passifs et charges</b>	<b>14 340</b>	<b>11 069</b>	<b>12 738</b>

### 3.3 Notes sur les capitaux propres

#### Note 13 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 340 406 KTND au 30/06/2020 contre 329 071 KTND au 30/06/2019 soit une augmentation de 11 335 KTND.

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Autres réserves	281 967	271 744	271 744
Primes liées au capital	24 800	24 800	24 800
Réserve légale	17 280	17 280	17 280
Fonds social	16 359	15 247	15 305
<b>Total Réserves</b>	<b>340 406</b>	<b>329 071</b>	<b>329 129</b>

#### Note 14 : Capitaux Propres

Au 30 juin 2020, le capital social s'élève à 172.800 KTND composé de 32.560.000 actions ordinaires et 2.000.000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 5 dinars.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 582 365 au 30/06/2020 contre 623 494 KTND au 31/12/2019, soit une variation -41129 KTND.

La variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
<b>Situation à l'ouverture de l'exercice 2020</b>	<b>172 800</b>	<b>4 507</b>	<b>17 280</b>	<b>271 743</b>	<b>15 306</b>	<b>24 800</b>	<b>117 058</b>	<b>623 494</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	105 834	-	10 224	1 000	-	(117 058)	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	(41 182)	(41 182)
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	53	-	-	53
<b>Situation au 30 juin 2020</b>	<b>172 800</b>	<b>110 341</b>	<b>17 280</b>	<b>281 967</b>	<b>16 359</b>	<b>24 800</b>	<b>(41 182)</b>	<b>582 365</b>

### 3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

#### *Note 15 : Cautions, avals et autres garanties données*

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 606 486 KTND au 30/06/2020 contre 700 677 KTND au 30/06/2019. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	389 573	471 658	472 822
Cautions émises en faveur de la clientèle	187 761	199 801	202 051
Avais donnés en devises	24 735	25 730	35 210
Avais donnés en dinars	4 417	3 488	3 401
<b>Total Cautions, avais et autres garanties données</b>	<b>606 486</b>	<b>700 677</b>	<b>713 484</b>

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019
Cautions, avais et autres garanties d'ordre de la clientèle	-	-	606 486	700 677
<b>Cautions, avais et autres garanties donnés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>606 486</b>	<b>700 677</b>

#### *Note 16: Crédits documentaires*

Les crédits documentaires s'élèvent à 200 859 KTND au 30/06/2020 contre 305 415 KTND au 30/06/2019. Le solde se détaille ainsi :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Ouverture de Credoc import confirmé	161 199	250 162	210 765
Ouverture Credoc import non confirmé	37 869	51 985	83 084
<b>Sous total credoc import</b>	<b>199 068</b>	<b>302 147</b>	<b>293 849</b>
Confirmation de Credoc export	1 331	2 957	1 100
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	460	311	284
<b>Sous total credoc export</b>	<b>1 791</b>	<b>3 268</b>	<b>1 384</b>
<b>Total Crédits documentaires</b>	<b>200 859</b>	<b>305 415</b>	<b>295 233</b>

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019
Ouverture de Credoc import confirmé	-	-	161 199	250 162
Ouverture Credoc import non confirmé	-	-	37 869	51 985
<b>Sous total Credoc import</b>	-	-	<b>199 068</b>	<b>302 147</b>
Confirmation de Credoc export	-	-	1 331	2 957
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	-	-	460	311
<b>Sous total Credoc export</b>	-	-	<b>1 791</b>	<b>3 268</b>
<b>Total Crédits documentaires</b>	-	-	<b>200 859</b>	<b>305 415</b>

**Note 17 : Engagements donnés**

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu et aux autorisations de découvert autorisé et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 119 017 KTND au 30/06/2020 contre 162 879 KTND au 30/06/2019.

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Engagements de financements donnés aux clientèles	119 017	162 879	117 328
<b>Total Engagements de financements donnés</b>	<b>119 017</b>	<b>162 879</b>	<b>117 328</b>

La ventilation des engagements donnés selon la nature de la relation se présente comme suit:

	Entreprises liées		Autres	
	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2019
Engagements de financements donnés aux clientèles	-	-	119 017	162 879
<b>Total Engagements de financements donnés</b>	-	-	<b>119 017</b>	<b>162 879</b>



**Note 18 : Garanties reçues**

Les garanties reçues représentent un solde de 1 584 383 KTND au 30/06/2020 contre 1 578 612 KTND au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Garanties reçues des autres établissements de crédit	474 258	553 707	563 840
Garantie ARIZ	16 021	20 403	18 938
Garanties reçues de la clientèle	999 289	904 975	983 888
Garanties reçues de l'Etat	94 615	98 022	94 396
Compagnies d'assurance	200	1 505	222
<b>Total Garanties reçues</b>	<b>1 584 383</b>	<b>1 578 612</b>	<b>1 661 284</b>

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 474 258 KTND au 30/06/2020 contre 553 707 KTND au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	389 573	471 657	472 823
Garanties reçues des correspondants étrangers	70 878	65 295	67 992
Confirmation banque Credoc export	1 791	3 268	1 383
Garanties reçues des correspondants locaux	11 799	13 233	21 407
Garanties données par la Société Générale	217	254	235
<b>Total Garanties reçues des autres établissements de crédit</b>	<b>474 258</b>	<b>553 707</b>	<b>563 840</b>

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 999 289 KTND au 30/06/2020 contre 904 975 KTND au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Garanties hypothécaires	935 734	836 844	923 544
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	63 555	68 131	60 344
<b>Total Garanties reçues de la clientèle</b>	<b>999 289</b>	<b>904 975</b>	<b>983 888</b>

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 94 615 KTND au 30/06/2020 contre 98 022 KTND au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
FNG et FOPRODI	21 204	25 064	21 517
SOTUGAR	23 853	18 522	20 596
Autres garanties reçues de l'Etat	49 558	54 436	52 283
<b>Total Garanties reçues de l'Etat</b>	<b>94 615</b>	<b>98 022</b>	<b>94 396</b>

### **Opérations en devises**

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

Les opérations d'achat et de vente de devises en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant au 30/06/2020 se détaillent comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019
Achat au comptant	19 172	35 316
Vente au comptant	67 378	35 037

Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30/06/2020 comme suit :

	30/06/2020	30/06/2019
Achat à terme	124 117	169 645
Vente à terme	121 017	161 401

Les opérations de change à terme sont contractées à des fins de couverture dûment ordonnées par la clientèle et ont comme sous-jacent une opération commerciale.

### **3.5- Notes sur l'état de résultat**

#### **Note 19 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 180 520 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Opérations avec la clientèle	166 335	243 533	501 679
Autres intérêts et revenus assimilés	8 294	7 005	15 376
Opérations avec les étab. bancaires et financiers	5 891	2 525	7 737
<b>Total Intérêts et revenus assimilés</b>	<b>180 520</b>	<b>253 063</b>	<b>524 792</b>

#### **Note 20 : Commissions perçues**

Les commissions totalisent 55 918 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Commissions sur crédits	13 078	19 182	39 728
Commissions sur monétique banque a distance	15 945	16 099	32 923
Commissions sur comptes	12 996	11 774	23 908
Autres produits sur services financiers	4 299	5 825	11 742
Autres commissions	4 245	4 872	9 757
Commissions sur moyens de paiement	4 779	4 874	10 247
Commissions sur opérations de caisse	576	977	2 039
<b>Total Commissions (en produits)</b>	<b>55 918</b>	<b>63 603</b>	<b>130 344</b>

**Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 13 346 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi :

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Gain net sur titres de placement	384	328	1 171
Gain net sur opérations de change	12 962	18 638	35 108
<b>Total Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières</b>	<b>13 346</b>	<b>18 966</b>	<b>36 279</b>

**Note 22 : Revenus du portefeuille investissement**

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 8 378 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Intérêts sur autres titres d'investissement	2 094	-	1 413
Intérêts sur bons de trésor assimilables	4 535	3 673	7 567
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	1 000	1 463	1 493
Intérêt sur titres d'investissement SICAR	324	257	750
Intérêts sur obligations	70	464	205
Intérêts sur emprunt national	355	538	910
<b>Total Revenus du portefeuille d'investissement</b>	<b>8 378</b>	<b>6 395</b>	<b>12 338</b>

**Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 131 900 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Opérations avec la clientèle	113 752	111 630	232 443
Emprunts et ressources spéciales	13 770	12 922	27 881
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	4 015	9 711	14 452
Autres intérêts et charges	363	3 024	3 356
<b>Total Intérêts courus et charges assimilées</b>	<b>131 900</b>	<b>137 287</b>	<b>278 132</b>

**Note 24 : Commissions encourues**

Les commissions encourues totalisent 2 576 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Commissions monétiques	1 821	2 077	4 535
Règlement télécom SMS Banking	210	126	333
Autres commissions	47	110	331
Redevances et prestations	166	196	346
Frais télégrammes télex	81	96	198
Frais de confection carnet de chèques	42	50	117
Rémunération du fonds géré SICAR	209	124	355
<b>Total Commissions encourues</b>	<b>2 576</b>	<b>2 779</b>	<b>6 215</b>

**Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif**

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes ou non par des provisions totalisent 49 764 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Cout net du risque clientèle	49 742	17 165	45 454
Cout net du risque divers	22	211	(204)
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif</b>	<b>49 764</b>	<b>17 376</b>	<b>45 250</b>

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Dotations aux provisions collectives	25 050	2 050	4 647
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	29 238	25 225	57 494
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles	(5 156)	(6 895)	(11 478)
Reprise sur provisions de contrepartie devenues disponibles provenant de la décote	-	(1 531)	(4 145)
Reprises sur provisions sur créances cédées	-	-	(20 235)
Reprises sur provisions sur décote de garanties	-	-	(646)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(48)	(355)	(773)
Perte couverte sur provisions utilisées	48	355	777
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées / Décote	-	-	(4)
Pertes non couvertes de contrepartie	42	37	282
Pertes couvertes sur créances cédées	-	-	20 881
Reprises sur agios réservés sur créances passées par pertes	(236)	-	(810)
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances passées par pertes	236	-	810
Dotations pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	599	258	697
Reprise pour risque de contrepartie sur engagements hors bilan	(31)	(1 979)	(2 033)
Reprises sur agios réservés sur créances cédées	-	-	(9 181)
Pertes couvertes sur agios réservés sur créances cédées	-	-	9 181
Gains de cession	-	-	(10)
<b>Total Coût net du risque clientèle</b>	<b>49 742</b>	<b>17 165</b>	<b>45 454</b>

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Dotations aux provisions pour risques et charges	213	208	537
Perte sur autres éléments d'exploitation	43	126	395
Perte sur éléments hors exploitation	96	359	452
Reprise de provision sur comptes d'actifs	(192)	(377)	(482)
Dotations aux provisions sur comptes d'actifs	75	43	227
Gain sur éléments hors exploitation	(170)	(99)	(1 241)
Reprises sur provisions pour risques et charges	(43)	(49)	(92)
<b>Total Cout net du risque divers</b>	<b>22</b>	<b>211</b>	<b>(204)</b>

**Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent -288 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Dotations aux provisions sur fonds gérés SICAR	(209)	(229)	(49)
Dotations aux provisions sur titres de participation	(79)	(172)	(173)
Reprises provisions sur fonds gérés SICAR	-	-	8
Reprises de provisions sur titres de participation	-	8	8
<b>Total Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement</b>	<b>(288)</b>	<b>(393)</b>	<b>(206)</b>

**Note 27: Frais de personnel**

Les frais de personnel totalisent 72 287 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Rémunération du personnel	53 362	48 324	98 754
Charges sociales	13 511	12 359	24 860
Autres charges de personnel	3 982	3 154	5 150
Dotation aux provisions sur indemnité fin de carrière	1 432	1 991	3 300
<b>Total Frais de personnel</b>	<b>72 287</b>	<b>65 828</b>	<b>132 064</b>

**Note 28 : Charges générales d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation totalisent 34 081 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Frais d'exploitation non bancaires	19 833	10 318	20 753
Autres charges générales d'exploitation	14 248	13 700	26 837
<b>Total Charges générales d'exploitation</b>	<b>34 081</b>	<b>24 018</b>	<b>47 590</b>

Les autres charges générales d'exploitation totalisent 14 248 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Loyers commerciaux	1 939	1 831	3 761
Maintenance logiciel informatique	2 095	2 185	3 786
Autres services extérieurs	367	502	813
Assurance globale banque	402	645	1 278
Maintenance matériel informatique	386	268	409
Gardiennage et surveillance	606	300	605
Entretien et nettoyage immeubles	309	336	613
Assurance immeubles et voitures	258	225	471
Rémunération d'intermédiaires	330	328	612
Honoraires commissaires aux comptes	214	207	408
Loyer personnel logements de fonction	147	138	275
Sous-traitance archives	81	97	167
Frais judiciaires	21	31	97
Honoraires services assistance Société Générale	3	3	2
Entretien et réparation divers	138	38	411
Sous- traitance informatique	14	14	28
Commission Fond de Garantie des Dépôts Clientèle *	6 938	6 552	13 101
<b>Total Travaux fournitures et services extérieurs</b>	<b>14 248</b>	<b>13 700</b>	<b>26 837</b>

\*Contribution au Fonds de Garantie des Dépôts prévue par le décret gouvernemental N° 2017-268 du 1er février 2017.

### **Note 29 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés totalise 619 KTND se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
<b>Résultat comptable avant dotations aux provisions et impôt</b>	<b>21 935</b>	<b>119 187</b>	<b>250 365</b>
(+) Déductions nets Réintégrations	1 552	(2 450)	(3 139)
<b>Résultat fiscal avant provisions</b>	<b>23 487</b>	<b>116 737</b>	<b>247 226</b>
- Déduction provisions	51 929	27 533	62 839
<b>Résultat fiscal</b>	<b>(28 442)</b>	<b>89 204</b>	<b>184 387</b>
Réinvestissement	-	-	10 224
<b>Résultat fiscal après réinvestissement</b>	<b>(28 442)</b>	<b>89 204</b>	<b>174 163</b>
Taux d'impôt	36,00%	36,00%	35,00%
<b>Impôt sur les sociétés avant contribution</b>	<b>619</b>	<b>32 113</b>	<b>60 957</b>
Taux de contribution sociale de solidarité	3,00%	0,00%	3,00%
<b>Contribution sociale de solidarité</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 225</b>
<b>Impôt sur les sociétés</b>	<b>619</b>	<b>32 113</b>	<b>66 182</b>

**Note 30: Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires**

Le Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires présentent un solde -1742 KTND au 30/06/2020 se détaillant ainsi:

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Contribution conjoncturelle*	(1 742)	-	-
<b>Total Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires</b>	<b>(1 742)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

\* Conformément au décret-loi n° 2020-30 portant instauration d'une redevance conjoncturelle de 2% du bénéfice imposable pour les banques et les établissements financiers avec effet rétroactif sur l'exercice 2019, la banque a constitué en couverture de cette charge exceptionnelle un passif d'impôt de 1 742 KTND

**Note 31 : Résultat par Action**

Le résultat par action au 30/06/2020, est de -1,192 DT.

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Résultat de la période	(41 182)	56 897	117 058
Capital social - nombre de titres	34 560 000	34 560 000	34 560 000
Résultat par action en DT	-1,192	1,646	3,387

Le résultat par action ainsi déterminé au 30-06-2020 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice."

**3.6- Notes sur l'état de flux de trésorerie****Note 32 : Liquidités et équivalents de liquidités**

	Jusqu'au 30/06/2020	Jusqu'au 30/06/2019	Jusqu'au 31/12/2019
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	160 000	328 969	284 014
Créances sur les établissements bancaires et financiers	210 571	202 761	142 686
Emprunts auprès de la banque centrale	(46 000)	(98 000)	(69 000)
Dépôts des établissements bancaires	(94 791)	(35 917)	(14 514)
Dépôts des établissements financiers	(41)	(10)	(6)
<b>Total</b>	<b>229 739</b>	<b>397 803</b>	<b>343 180</b>

**Note 33: Evènements postérieurs à la date de clôture**

Les états financiers ont été autorisés par le conseil d'administration du 31 Août 2020. A cette date, la banque n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.

## **AVIS D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2020**

***Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques - UIB***

### ***Introduction***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 20 Avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2020, et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 582.365 KDT y compris un résultat déficitaire de 41.182 KDT.

Nous avons effectué un examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de l'Union Internationale de Banques « UIB », arrêtés au 30 juin 2020, ainsi que de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.



## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques « UIB », au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

## **Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur la note 2-9 « Faits saillants de la période liés à la pandémie COVID-19 » qui décrit les événements liés à la crise sanitaire du COVID-19, les mesures prises par les autorités publiques à cet égard et leurs impacts sur l'activité de la banque ainsi que les traitements comptables relatifs au report des échéances de crédits accordés aux entreprises, aux professionnels et aux particuliers, tel que prévu par les circulaires de la BCT n°2020-06, n°2020-07 et n°2020-08.

A ce titre, les intérêts non perçus sur les crédits aux particuliers ayant fait l'objet de report et qui totalisent, au 30 juin 2020, un montant de 74,4 MD, n'ont pas été comptabilisés parmi les produits de la banque. Les intérêts sur les crédits accordés aux entreprises ont été constatés parmi les produits de la banque au 30 juin 2020.

Par ailleurs et sur la base des résultats des stress tests effectués, l'UIB a procédé à la constatation, au 30 juin 2020, d'une dotation aux provisions collectives de l'ordre de 25 MD.

A l'état actuel des choses et sur la base des informations disponibles, l'impact définitif de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière future de la banque ne peut pas être estimé d'une manière fiable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

**Tunis, le 31 Août 2020**

**Les commissaires aux comptes**

**FINOR  
Mustapha MEDHIOUB**

**Tunisie Audit & Conseil  
Lamjed BEN MBAREK**

**AVIS DES SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**

**SOCIETE CARTHAGE CEMENT**

**Siège Social :** Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La Société CARTHAGE CEMENT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 30 Juin 2020 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes : Mr Ahmed SAHNOUN et Mr Mohamed HZAMI.

**BILAN**

Arrête au 30 juin

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>
		<u>2020</u>	<u>2 019</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIFS</b>				
<b><u>Actifs non courants</u></b>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		4 330 915	3 931 023	4 101 413
Moins : amortissements II		-2 405 707	-2 101 140	-2 237 471
	1	<u>1 925 208</u>	<u>1 829 883</u>	<u>1 863 942</u>
Immobilisations corporelles		939 914 755	989 402 845	995 475 736
Moins : amortissements IC		-344 056 306	-319 060 554	-340 023 888
	2	<u>595 858 449</u>	<u>670 342 292</u>	<u>655 451 848</u>
Immobilisations financières		6 950 151	11 530 407	5 334 342
Moins : provisions IF		-96 217	-96 217	-96 217
	3	<u>6 853 934</u>	<u>11 434 190</u>	<u>5 238 125</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<u>604 637 592</u>	<u>683 606 364</u>	<u>662 553 916</u>
Autres actifs non courants	4	5 870 230	4 134 918	5 132 610
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<b><u>610 507 821</u></b>	<b><u>687 741 282</u></b>	<b><u>667 686 525</u></b>
<b><u>Actifs courants</u></b>				
Stocks		88 857 840	77 843 786	91 457 678
Moins : Provisions/Stocks		-472 805	-472 805	-472 805
	5	<u>88 385 035</u>	<u>77 370 981</u>	<u>90 984 873</u>
Clients et comptes rattachés	6	47 532 366	70 293 741	39 506 932
Moins : Provisions /Clients		-4 668 552	-2 758 743	-3 105 388
		<u>42 863 814</u>	<u>67 534 998</u>	<u>36 401 544</u>
Autres actifs courants	7	68 498 495	26 064 339	25 119 327
Liquidités et équivalents de liquidités	8	37 738 712	3 696 939	5 619 891
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<b><u>237 486 056</u></b>	<b><u>174 667 257</u></b>	<b><u>158 125 634</u></b>
<b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		<b><u>847 993 878</u></b>	<b><u>862 408 539</u></b>	<b><u>825 812 159</u></b>

## BILAN

Arrête au 30 juin

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>30-juin</u>	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>
		<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2019</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>				
<b><u>Capitaux propres</u></b>				
Capital social		343 624 940	172 134 413	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		151 619 117	117 321 012	117 321 012
Pertes reportables		-82 281 793	-78 779 603	-78 779 603
Amortissements différées		-285 768 020	-241 977 767	-241 977 767
Pertes non reportables		-12 977 853	-8 959 545	-8 959 545
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b><u>116 614 426</u></b>	<b><u>-37 863 455</u></b>	<b><u>-37 863 455</u></b>
Résultat net de la période / Exercice		-3 261 917	-27 915 251	-51 310 751
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	9	<b><u>113 352 509</u></b>	<b><u>-65 778 706</u></b>	<b><u>-89 174 206</u></b>
<b>PASSIFS</b>				
<b><u>Passifs non courants</u></b>				
Emprunts	10	281 665 914	294 282 789	271 424 967
Crédits bails	11	623 086	1 201 053	758 682
Comptes courants actionnaires	12	52 277 356	120 097 134	121 101 761
Provisions pour risques et charges	13	4 727 485	8 275 337	5 210 805
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b><u>339 293 841</u></b>	<b><u>423 856 313</u></b>	<b><u>398 496 215</u></b>
<b><u>Passifs courants</u></b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	60 101 698	95 322 092	78 031 356
Autres passifs courants	15	162 113 200	163 569 480	168 323 648
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	173 132 630	245 439 360	270 135 146
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b><u>395 347 528</u></b>	<b><u>504 330 932</u></b>	<b><u>516 490 150</u></b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b><u>734 641 369</u></b>	<b><u>928 187 245</u></b>	<b><u>914 986 365</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u></b>		<b><u>847 993 878</u></b>	<b><u>862 408 539</u></b>	<b><u>825 812 159</u></b>

## ETAT DE RESULTAT

Relatif à l'exercice clos au 30 juin

(Exprimé en dinar tunisien)

	<u>NOTES</u>	30-juin	30-juin	31-déc
		2020	2019	2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Revenus	17	102 046 168	121 537 896	249 594 617
Production immobilisée	18	5 360 601	3 890 123	8 275 517
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>107 406 769</b>	<b>125 428 019</b>	<b>257 870 134</b>
 <i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>				
Variation des stocks de produits finis et des encours		4 305 853	-20 272 823	-26 190 126
Achats d'approvisionnements consommés	19	46 315 104	93 437 672	169 301 606
Charges de personnel	20	15 286 696	13 913 919	28 794 409
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	22 888 915	22 060 449	45 826 629
Autres charges d'exploitation	22	8 011 386	8 359 446	17 026 242
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>96 807 954</b>	<b>117 498 663</b>	<b>234 758 760</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>10 598 815</b>	<b>7 929 356</b>	<b>23 111 374</b>
Charges financières nettes	23	-31 705 954	-34 693 442	-72 705 320
Produits des placements		324 065	5 088	18 683
Autres gains ordinaires	24	19 456 567	214 312	523 628
Autres pertes ordinaires	25	-1 733 103	-1 098 934	-1 685 626
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT</b>		<b>-3 059 610</b>	<b>-27 643 620</b>	<b>-50 737 261</b>
Impôt sur les bénéfices		-202 307	-271 631	-573 490
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>-3 261 917</b>	<b>-27 915 251</b>	<b>-51 310 751</b>

ETAT DE FLUX

Relatif à l'exercice clos au 30 juin

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>30-juin</u>	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>
	2020	2019	2019
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	93 693 232	162 212 864	324 447 279
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-85 665 947	-148 189 363	-274 543 936
Intérêts payés	-3 980 888	-4 213 966	-9 135 384
Impôts et taxes payés	-54 159	-72 392	-52 132
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>3 992 238</b>	<b>9 737 143</b>	<b>40 715 827</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immo corp et incor	-2 957 080	-3 200 893	-1 560 731
Décaissements affectés à l'acquisition d'imm financières	-369 005	-558 100	-1 323 000
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>-3 326 085</b>	<b>-3 758 993</b>	<b>-2 883 731</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements suite à l'émission d'actions	205 788 632	0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires	146 081 767	21 760 000	71 463 805
Remboursements des emprunts bancaires	-42 512 284	-30 803 968	-27 502 683
Remboursements des crédits leasing	-173 115 789	-816 776	-95 765 384
Intérêts payés sur remboursement d'emprunt	-62 003 089	13 694 321	-2 644 725
Remboursements Comptes Courants Actionnaires	0	-721 711	-1 511 963
<b>Flux de trésorerie provenant des &lt;affectés aux&gt; activités de financement</b>	<b>74 239 237</b>	<b>3 111 865</b>	<b>-55 960 950</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>74 905 390</b>	<b>9 090 016</b>	<b>-18 128 854</b>
<b>Trésorerie au début de la période/de l'exercice</b>	<b>-60 399 460</b>	<b>-42 270 606</b>	<b>-42 270 606</b>
<b>Trésorerie à la clôture de la période/de l'exercice</b>	<b>14 505 930</b>	<b>-60 569 232</b>	<b>-60 399 460</b>

## ***I. Présentation de la société***

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés : Carthage Cement SA et GCNTrade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	<u>(7.395.875)</u>
<b><u>Apport net</u></b>	<b><u>110.628.081</u></b>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaire rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

### ***I. PRESENTATION DE LA SOCIETE (suite)***

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelage de Berbères » (société en veillesse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement.



## ***II. Evènements significatifs de la période***

### ***II.1 Affaire de surfacturation***

La société a constaté courant le premier semestre 2020 l'impact de l'affaire de surfacturation du coût de la cimenterie au niveau des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020.

La cour d'appel a émis un jugement en date du 15 novembre 2019 condamnant solidairement les parties : FLS SMITH, PROKON, EKON ainsi que les actionnaires fondateurs Lazhar STA et Belahassen Trabelsi et un intermédiaire (représentant de la société FLS SMITH en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'euros à Carthage Cement au titre d'une affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie. Carthage Cement a porté cette affaire en cassation et a réclamé, en plus du montant en principal, les pénalités de retard et les dommages subis par la société dus à cette surfacturation.

Par ailleurs, un différend oppose actuellement Carthage Cement à la société NLS (qui était en charge de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie). Carthage Cement réclame la prise en charge par NLS des frais liés à la maintenance qui auraient dû être réalisés par cette dernière avant le transfert de la cimenterie et ce conformément aux termes du contrat liant les deux parties.

Carthage Cement a reçu courant le premier semestre 2020 un virement de la part de FLS Smith pour un montant de 2 millions d'euros. Cet évènement important est considéré par le management comme un signe de reconnaissance de la part de FLS Smith de cette condamnation. Par ailleurs, les délais légaux de recours ont expiré et une seule partie (sur les six parties condamnées) a introduit une action en opposition. Ceci aussi est un indicateur que Carthage Cement a de fortes chances de remporter cette affaire au niveau de la cour de cassation. Sur la base de ces éléments, le management estime que le montant de 30 millions d'euros constitue à ce stade le montant minimum acquis par la société. Par ailleurs, la société dispose déjà dans ces comptes des dettes envers les parties condamnées qui permettent de couvrir au minimum le montant de 30 millions d'euros. Ainsi, le management a procédé à la comptabilisation des impacts comptables de ce jugement au niveau des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020.

Du fait que le montant de surfacturation a impacté le coût initial de la construction, le management a procédé donc à la soustraction de ce montant de 30 millions d'euros (en retenant son équivalent en TND en cours historique conformément aux termes du jugement) de la valeur brute des immobilisations concernées. Le gain au titre des amortissements antérieures à 2020 (correspondant aux amortissements excédentaires relative au montant surfacturé) a été constaté parmi les autres gains de l'exercice et ce conformément aux normes comptables Tunisiennes.

Le tableau suivant présente un récapitulatif de l'impact comptable de cette opération :

Désignation	En DT
<b>Bilan :</b>	
▪ Construction Cimenterie	(31 084 965)
▪ Installations Techniques Cimenterie	(31 516 514)
▪ Amortissements constructions Cimenterie	6 562 381
▪ Amortissements Installations techniques Cimenterie	9 980 229
▪ Produits à recevoir Groupe FLS	40 920 987
▪ Dettes fournisseurs	15 375 460
▪ Virement reçu de FLS	6 305 032
<b>Etat de résultat :</b>	
▪ Gains Ordinaires	16 542 610

Il est à signaler comme mentionné ci-dessus, Carthage Cement a introduit une action en cassation pour réclamer en plus du montant en principal de 30 million d'euros, un montant supplémentaire au titre des dommages et intérêts subis par la société à la suite de cette affaire. A la date de présente publication de ces états financiers intermédiaires, la cour de cassation n'a pas encore rendu son jugement.

Concernant le litige avec NLS, le management a procédé à la constatation d'un gain de 2,8 MDT correspondant au montant des dettes de NLS dans les comptes de la société. Le management considère que ce montant est le gain minimum qui sera réalisé par Carthage Cement en attendant le dénouement du différend opposant les deux parties.

Il est à rappeler aussi qu'un montant de 8.2 MDT est déjà constaté en actif (depuis 2016) au titre des montants facturés par les constructeurs de la cimenterie (FLSSMITH, EKON et PROKON ) à Carthage Cement et que cette dernière a jugé non justifiés. Ce montant porte principalement sur les éléments suivants :

- i) Certaines factures ont été émises par les constructeurs de la cimenterie suite à un memorandum d'entente du 29 janvier 2014 («Memorandum of Understanding »- MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;
- ii) La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueux au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat ;
- iii) Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à une affaire de malversation intentée contre les constructeurs de la cimenterie

## ***II.2 Crise COVID-19***

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au coronavirus COVID-19.

En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été entreprises à partir de 16 mars 2020 à la suite de la propagation de la maladie.

Dès le début de la crise sanitaire COVID-19 et avant même les premières mesures prises par les autorités tunisiennes, la société a procédé à la mise en place d'un plan de continuité de l'activité (PCA) et de mesures clés mises en place pour assurer la sécurité des salariés et maintenir l'activité essentielle de la société. Ce plan de continuité a permis de mettre en place les mesures barrières de prévention, les règles de communication interne et externe de la société et l'ajustement de la chaîne logistique.

La crise sanitaire et économique engendrée par la pandémie du COVID-19 a impacté négativement l'activité de la société. En effet, le management a décidé de suspendre l'ensemble de ses activités (production et vente) depuis le 23 mars 2020 et ce jusqu'au déconfinement progressif qui a été décidé par le gouvernement Tunisien à partir du 04 mai 2020. De ce fait, une reprise partielle du service « livraison de marchandises » a été autorisée par le management à partir du 4 mai 2020 alors que la reprise générale des autres activités de la société n'a eu lieu que vers la fin du mois de mai.

Cette fermeture a eu comme conséquence un impact négatif sur le résultat au 30 juin 2020 estimé à 24,7 MDT. Il est à noter par ailleurs que ledit résultat tient compte d'un gain exceptionnel de 20,6 MDT.

Dans ce contexte de crise, le management s'est assuré de la recouvrabilité de ses actifs dont principalement les stocks et les créances envers les clients et a constaté les provisions nécessaires.

Pour faire face à cette situation, la société a souscrit aux mesures gouvernementales prévues par le décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-6 du 16 avril 2020 et a obtenu un accord de principe pour le bénéfice des mesures d'accompagnement fiscales et bancaires prévues à cet effet et qui sont relatives principalement au rééchelonnement des dettes fiscales sur 7 ans et des dettes bancaires en commun accord avec les banques concernées.

A la date d'arrêtée des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020, la société a déposé toutes les demandes requises auprès des instances concernées pour le bénéfice des mesures d'accompagnement ci-avant citées.

### ***III. Situation financière de la société***

La société Carthage Cement connaît des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulés suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement.
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local.

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulées enregistrées par Carthage Cement et ayant atteint un niveau de 384 millions de DT au 30 Juin 2020 (y compris la perte la période s'élevant à 3.2 millions de DT).

Pour faire face à cette situation difficile, la société a entrepris depuis 2019 et courant 2020 les actions suivantes :

- Une restructuration financière ayant abouti à
  - ✓ une opération d'augmentation du capital de 171 MDT (en plus d'une prime d'émission de 35 MDT). Cette opération a été bouclée en 2020 (voir note B.9 pour plus de détails)
  - ✓ un accord de restructuration des emprunts bancaires conclus avec certaines banques (l'accord prévoit une période de grâce de 18 mois et baisse du taux d'intérêt à TMM +1,5%);
- Une restructuration opérationnelle par un plan de départ volontaire ayant contribué à la réduction de l'effectif de la société ;
- Rupture du contrat NLS et la reprise de la production du Clinker par les moyens de la société ce qui a donné lieu à d'importantes économies de coûts ;
- Relance de l'appel d'offre de la cession de la part de l'Etat dans le capital de Carthage Cement

Sur la base de ces actions, le management de la société a établi un business plan pour la période 2020-2024 et sur lequel il estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements. Les états financiers intermédiaires ont été ainsi établis selon le principe de continuité d'exploitation.

#### ***IV. Référentiel d'élaboration des états financiers***

Les états financiers intermédiaires de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996 et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2019.

Les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2019.

#### ***V. Bases de mesure et principes comptables appliqués***

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

##### **V.1 Unité monétaire**

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

##### **V.2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués

de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	30 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et outillage industriel	20 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

La méthode d'amortissement la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

### **V.3 Contrats de location**

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

### **V.3 Contrats de location (suite)**

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### **V.4 Les frais préliminaires**

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

### **V.5 Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,

– Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu’une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d’activité diminué des coûts estimés pour l’achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

## **V.6 Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d’émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l’exercice.

## **V.7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

Le management procède à la clôture de l’exercice à l’estimation d’une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d’autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s’il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

## **V.8 Provisions pour risques et charges**

### *Provision pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l’assistance d’avocats spécialisés. L’estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l’échéance est supérieure à un an ou dont l’échéance n’est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l’objet d’une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

### *Provision pour indemnités de départ à la retraite*

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servis au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux



d'actualisation, le taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courant.

#### **V.9 Liquidité et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

#### **V.10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

#### **V.11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

### **VI. Contrôles en cours**

#### **VI-1 Contrôle fiscal**

##### **VI-1.1 Contrôle fiscal 2008-2011**

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction

des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Une notification a été adressée à Carthage Cement le 30/03/2018. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société.

#### **VI-1.2 Contrôle fiscal GCN**

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 de recalculer le montant des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un montant révisé de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

### **VI-1.3 Contrôle fiscal 2011-2012**

Un troisième contrôle courant 2013, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

En Décembre 2017, ce contrôle Fiscal a été clôturé par la reconnaissance de dette relative à la RS, TFP et TCL pour un montant de 89.072 DT dont 48.328 DT en pénalités et la notification d'une Taxation d'Office de 619.552 DT relative au principal des acomptes provisionnels.

Par ailleurs, des reports d'impôts ont été constatés, en matière de TVA et de l'impôt sur les sociétés, respectivement pour 1.589.170 DT et 1.814.618 DT.

La société Carthage Cement a saisi le tribunal de première instance en contestation à la taxation d'office précitée. A l'état actuel des choses, aucune décision de justice n'a été rendue.

Une provision de de 1.907.813 DT a été constatée par la société au niveau des états financiers au 31 décembre 2017 en couverture à ces différents contrôles fiscaux susmentionnés.

### **VI-1.4 Contrôle social**

La société a reçu en février 2018 une notification d'un nouveau contrôle social couvrant les exercices 2015 à 2017. Le contrôle a porté sur les avantages en nature au profit du personnel de la société non déclarée, les gratifications de fin de service ainsi que les jetons de présence servis aux membres du conseil d'administration. Le montant ayant fait l'objet de la notification est de 2 892 624 DT.

Une provision pour ce montant a été constatée par la société au niveau des états financiers au 31 décembre 2018.

## **A/ACTIFS**

### **NOTE N°1:IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2020 un solde de 1.925.208 DT contre 1.863.942DT au 31 décembre 2019, soit une baisse de 61.266DT qui s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	880 698	727 790	610 651
Logiciels	737 869	661 275	608 024
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348	12 348
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>4 330 915</b>	<b>4 101 413</b>	<b>3 931 023</b>
Amortissements des immobilisations incorporelles	(2 405 707)	(2 237 471)	(2 101 140)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1 925 208</b>	<b>1 863 942</b>	<b>1 829 883</b>

### **NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2020 un solde net d'amortissements de 595.858.449DT contre 655.451.848DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	4 226 376	4 098 283	3 841 412
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	448 341 930	471 163 723	470 910 975
Installations climatiseurs	102 066	102 066	102 066
Installations téléphoniques	162 560	162 560	162 560
Engins de carrière acquis en leasing	22 953 442	22 503 230	21 998 370
Matériel de transport	1 560 867	1 473 042	975 051
Matériel de transport acquis en leasing	4 690 468	4 407 276	4 568 272
Matériel industriel	14 351 811	13 774 409	13 756 633
Matériel informatique	1 411 995	1 308 806	1 114 741
Mobilier & Matériel de bureau	1 111 835	1 093 843	1 046 705
Outillage industriel	307 130 118	338 653 982	338 695 719
Matériel Ready Mix	62 889	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	12 236 876	12 236 876	12 150 883
Immobilisations corporelles en cours	6 898 139	9 761 768	5 343 637
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>939 914 755</b>	<b>995 475 736</b>	<b>989 402 845</b>
Amortissements des immobilisations corporelles	(344 056 306)	(340 023 888)	(319 060 554)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>595 858 449</b>	<b>655 451 848</b>	<b>670 342 291</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

**Au 30 Juin 2020**

Désignations	VALEURS BRUTES					AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2020
	AU 31/12/2019	Additions 2020	Régularisation 2020	Transfert 2020	AU 30/06/2020	AU 31/12/2019	Régularisation 2020	Dotation 2020	AU 30/06/2020	
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	1 350 370	-	67 500	1 417 870	1 282 130
Logiciels	661 275	76 594	-	-	737 869	612 400	-	17 019	629 419	108 451
Licence	727 791	152 907	-	-	880 698	262 354	-	83 716	346 071	534 627
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	-	12 348	12 348	-	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>4 101 413</b>	<b>229 501</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 330 915</b>	<b>2 237 471</b>	<b>-</b>	<b>168 235</b>	<b>2 405 707</b>	<b>1 925 208</b>
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	0	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	3 967 131	55 459	-	-	4 022 591	2 314 594	-1 092	172 709	2 486 266	1 536 325
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	31 277 977	-	1 117 071	32 395 047	79 312 013
Constructions	471 163 723	-	-31 084 965	8 263 172	448 341 930	149 388 124	-6 562 432	10 542 601	153 368 292	294 973 638
Installations techniques cimenterie	338 785 134	65 284	-31 516 514	-	307 333 904	104 997 282	-9 979 141	7 745 552	102 763 694	204 570 210
Installations climatiseurs	102 066	-	-	-	102 066	102 066	-	-	102 066	-
Installations téléphoniques	162 560	-	-	-	162 560	162 560	-	-	162 560	-
Engins de carrière acquis en leasing	22 503 230	450 212	-	-	22 953 442	20 196 645	-	602 773	20 799 418	2 154 024
Matériel de transport	1 473 042	87 825	-	-	1 560 867	989 051	-	51 161	1 040 212	520 655
Matériel de transport acquis en leasing	4 407 276	283 592	-	-	4 690 868	4 146 841	-	170 553	4 317 394	373 474
Matériel industriel	13 774 409	577 402	-	-	14 351 811	12 735 300	-	87 274	12 822 574	1 529 238
Matériel informatique	1 308 806	103 189	-	-	1 411 995	1 026 084	-	47 778	1 073 862	338 133
Mobilier & Matériel de bureau	1 093 843	17 992	-	-	1 111 835	916 282	-	35 985	952 267	159 567
Matériel ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	28 946	-	1 572	30 518	32 371
Matériel Ready Mix acquis en leasing	12 236 876	-	-	-	12 236 876	11 742 136	-	-	11 742 136	494 740
Immobilisations corporelles en cours (A)	9 761 768	-	-	-2 863 629	6 898 139	0	-	-	-	6 898 139
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>995 475 736</b>	<b>1 640 955</b>	<b>-62 601 479</b>	<b>5 399 543</b>	<b>939 914 755</b>	<b>340 023 888</b>	<b>-16 542 665</b>	<b>20 575 029</b>	<b>344 056 306</b>	<b>595 858 450</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>999 577 149</b>	<b>1 870 457</b>	<b>-62 601 479*</b>	<b>5 399 543</b>	<b>944 245 670</b>	<b>342 261 359</b>	<b>-16 542 665</b>	<b>20 743 264</b>	<b>346 462 012</b>	<b>597 783 658</b>

\* Ce mouvement concerne principalement l'ajustement du coût de la cimenterie suite à l'affaire de surfacturation (Voir note II)

**NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières s'élèvent au 30 juin 2020 à 6.853.934DT contre 5.238.125DT au 31 Décembre 2019, enregistrant ainsi une augmentation de 1.615.809DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Titres de participation	350 883	350 883	350 883
Prêts au personnel	918 665	422 753	638 459
Dépôts et cautionnements versés	5 680 603	4 560 706	10 541 065
<b>Immobilisations financières brutes</b>	<b>6 950 151</b>	<b>5 334 342</b>	<b>11 530 407</b>
Provisions	(96 217)	(96 217)	(96 217)
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>6 853 934</b>	<b>5 238 125</b>	<b>11 434 190</b>

**NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

Les autres actifs non courants s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Charges à répartir	6 936 036	6 394 704	4 377 737
<b>Total brut</b>	<b>6 936 036</b>	<b>6 394 704</b>	<b>4 377 737</b>
Résorption charges à répartir	(1 065 806)	(1 262 094)	(242 819)
<b>Total résorptions</b>	<b>(1 065 806)</b>	<b>(1 262 094)</b>	<b>(242 819)</b>
<b>Total des autres actifs non courants</b>	<b>5 870 230</b>	<b>5 132 610</b>	<b>4 134 918</b>

**NOTE N°5 : STOCKS**

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2020 à 88.385.035DT contre 90.984.873DT au 31 Décembre 2019, enregistrant ainsi une baisse de 2.599.838DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Pièces de rechanges	20 444 492	18 357 934	6 783 487
Stock destiné à la vente	-	-	998 752
Produits finis Agrégats	844 366	1 109 306	753 274
Produits semi-finis Agrégats	38 325 240	34 082 578	31 434 459
Stocks Ciments	3 142 042	3 445 200	2 621 113
Matières premières READYMIX	101 475	88 590	102 763
Stocks Matières premières cimenterie	2 811 077	2 492 847	6 717 007
Stocks Clinker	20 675 334	28 663 667	26 574 601
Emballages	2 513 814	3 217 556	1 858 330
<b>TOTAL</b>	<b>88 857 840</b>	<b>91 457 678</b>	<b>77 843 786</b>
Moins : Provisions	(472 805)	(472 805)	(472 805)
<b>TOTAL NET</b>	<b>88 385 035</b>	<b>90 984 873</b>	<b>77 370 981</b>

**NOTE N°6: CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Clients Agrégats	21 180 736	19 087 404	20 683 543
Clients Ciments	3 103 552	2 771 068	34 682 221
Clients Ready mix	2 635 145	2 936 550	3 774 931
Clients Douteux	4 668 553	3 105 388	2 758 743
Clients, effets à recevoir	970 307	8 051 394	2 522 115
Clients, effets à l'encaissement	5 149	-	18 580
Clients, chèques à l'encaissement	14 968 924	3 555 128	5 853 608
<b>Total brut</b>	<b>47 532 366</b>	<b>39 506 932</b>	<b>70 293 741</b>
Moins : Provisions	(4 668 552)	(3 105 388)	(2 758 743)
<b>Total net</b>	<b>42 863 814</b>	<b>36 401 544</b>	<b>67 534 998</b>

**NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique s'élève au 30 juin 2020 à 68.498.495DT contre 25.119.327 DT au 31 décembre 2019 et se détaillant ainsi :



<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Personnel avances et acomptes	84 500	-	-
Etat impôts et taxes	13 615 603	13 349 006	13 038 524
BINA Trade	1 561 286	1 561 286	1 561 286
Créance sur des parties liées	767 568	770068	772568
Produits à recevoir Groupe FLS *	40 920 987	-	-
Produits à recevoir	9 257 371	8 232 547	8 229 558
Charges constatées d'avance	1 831 049	1 226 318	2 482 302
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144	420 144
Autres débiteurs divers	480 030	-	-
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>68 938 540</b>	<b>25 559 371</b>	<b>26 560 588</b>
Moins : provisions	(440 045)	(440 045)	(440 045)
<b>TOTAL NET</b>	<b>68 498 495</b>	<b>25 119 327</b>	<b>26 064 339</b>

*\* Ce montant correspond au produit à recevoir au titre de l'affaire de surfacturation et les litiges avec les constructeurs de la cimenterie (voir note II)*

#### **NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES**

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2020 37.738.712DT contre 5.619.891DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Placements en titres SICAV	14 689 877	-	-
Banques (a)	17 847 895	2 428 207	2 469 573
Blocage et déblocage	5 158 386	3 178 093	1 199 339
Caisses	42 554	13 591	28 027
<b>Total</b>	<b>37 738 712</b>	<b>5 619 891</b>	<b>3 696 939</b>

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Banque de Tunisie	3 735 651	625 900	576 151
Banque Tuniso-Koweitienne	36 028	56 193	802 558
Banque de Tunisie et des Emirats	375 926	700 000	700 000
Attijari Bank	13 613 277	-	-
AL BARAKA	23 235	6 669	2 872
Zitouna Bank	13 774	37 053	118
QNB	-	-	387 874
TSB	-	1 001 338	-
NAIB BANK	49 021	-	-
UIB	983	1 055	-
<b>Total</b>	<b>17 847 895</b>	<b>2 428 207</b>	<b>2 469 573</b>

## **B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**

### **NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent au 30 juin 2020 un solde de 113.352.509DT contreun solde négatif de 89.174.206DT au 31 Décembre 2019 soit une augmentationde 202.526.714DT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Capital social	343 624 940	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801	588 801
Prime d'émission	151 619 117	117 321 012	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	(139 049 899)	(87 739 148)	(87 739 148)
Amortissements différées	(241 977 767)	(241 977 767)	(241 77 767)
<b>Total capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>116 614 426</b>	<b>(37 863 455)</b>	<b>(37 863 455)</b>
Résultat de la période / l'exercice	(3 261 917)	(51 310 751)	(27 915 251)
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>113 352 509</b>	<b>(89 174 206)</b>	<b>(65 778 706)</b>

Conformément à la législation fiscale en vigueur (article 12 bis - § VI du code de l'IRPP & IS), à l'ouverture de l'exercice 2020, le résultat déficitaire 2019sera affecté respectivement en amortissements différés, perte reportable et perte non reportable de 43.790.253 DT, 3.502.190 DT et 4.018.308 DT.

La société Carthage Cement a procédé courant 2020 à une opération d'augmentation du capital social de 171.490.527 DT. Cette opération a abouti à la souscription de 171.490.527 actions nouvelles au prix d'émission de 1,200 DT chacune (soit 1 DT de valeur nominale majorée d'une prime d'émission de 0,200 DT) dont 56.862.629 DT par compensation de créances (Conversion de comptes courants actionnaires BINA CORP) et 114.627.898 en numéraire.

La structure du capital se présente au 30 Juin 2020comme suit :

<i>Liste des actionnaires</i>	<i>Nbre Action</i>	<i>Participation Capital</i>	<i>% Capital</i>	<i>Souscription en capital</i>	<i>Structure Capital après augmentation</i>	<i>% Capital après augmentation de capital</i>
<b>SOCIETE BINA CORP</b>	<b>86 477 362</b>	<b>86 477 362</b>	<b>50,24%</b>	<b>51 669 246</b>	<b>138 146 608</b>	<b>40,20%</b>
<b>ETAT TUNISIEN</b>	<b>10 819 622</b>	<b>10 819 622</b>	<b>6,29%</b>	<b>0</b>	<b>10 819 622</b>	<b>3,15%</b>
<b>EL KARAMA HOLDING</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>51 026 716</b>	<b>51 026 716</b>	<b>14,85%</b>
<b>BANQUES dont détail</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00%</b>	<b>66 725 877</b>	<b>66 725 877</b>	<b>19,42%</b>
BT SICAR				18 250 000	18 250 000	5,31%
BH EQUITY				10 434 520	10 434 520	3,04%
SICAR INVEST (SICAR BNA)				14 000 000	14 000 000	4,07%
STB				9 194 320	9 194 320	2,68%
BIAT SICAR				5 000 000	5 000 000	1,46%
BTE				1 726 295	1 726 295	0,50%
ATTIJARI BANK				3 044 167	3 044 167	0,89%
BTK				3 409 909	3 409 909	0,99%
ATB				1 666 666	1 666 666	0,49%
<b>Public dont principales participations</b>	<b>74 837 429</b>	<b>74 837 429</b>	<b>43,48%</b>	<b>2 068 688</b>	<b>76 906 117</b>	<b>22,38%</b>
Groupe Neifar	11 511 915	11 511 915	6,69%	0	11 511 915	3,35%
Groupe Horchani	7 048 363	7 048 363	4,09%	0	7 048 363	2,05%
Groupe Khechine	2 490 598	2 490 598	1,45%	0	2 490 598	0,72%
MongiTrimech	1 452 490	1 452 490	0,84%	0	1 452 490	0,42%
Autres Public	52 334 063	52 334 063	30,40%	2 068 688	54 402 751	15,83%
<b>TOTAL</b>	<b>172 134 413</b>	<b>172 134 413</b>	<b>100,00%</b>	<b>171 490 527</b>	<b>343 624 940</b>	<b>100,00%</b>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

### Tableau de variation des capitaux propres

Au 30 Juin 2020

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 Décembre 2018</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(53 460 640)</b>	<b>(200 270 183)</b>	<b>(75 986 092)</b>	<b>(37 863 455)</b>
Affectation du résultat 2018					(34 278 508)	(41 707 584)	75 986 092	-
Résultat de la période close le 31 Décembre 2019							(51 310 751)	(51 310 751) <sup>1</sup>
<b>Soldes au 31 Décembre 2019</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(87 739 148)</b>	<b>(241 977 767)</b>	<b>(51 310 751)</b>	<b>(89 174 206)</b>
Affectation du résultat 2019					(7 520 498)	(43 790 253)	51 310 751	-
Résultat de la période close le 30 Juin 2020							(3 261 917)	(3 261 917)
Augmentation de Capital	171 490 527		34 298 105					205 788 632
<b>Soldes au 30 Juin 2020</b>	<b>343 624 940</b>	<b>1 809 234</b>	<b>151 619 117</b>	<b>588 801</b>	<b>(95 259 646)</b>	<b>(285 768 020)</b>	<b>(3 261 917)</b>	<b>113 352 509</b>

**NOTE N°10 : EMPRUNTS**

**Tableau des Emprunts au 30/06/2020**

	Solde au 31/12/2019 (*)			Mouvement de l'exercice						Solde au 30/06/2020(**)			
	<u>Total en début de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>	<u>Additions* LT</u>	<u>Reclassement LT</u>	<u>Remboursement LT</u>	<u>Additions CT</u>	<u>REMB CT</u>	<u>Reclassement CT de Période</u>	<u>RemboursementCTde période</u>	<u>Total en fin de période</u>	<u>Echéances à +1 an</u>	<u>Echéances à -1 an</u>
AB	17 440 000	15 616 217	1 823 783	-	408 974	-	-	716 197	408 974	-	16 723 803	15 207 243	1 516 560
BTK	24 127 440	20 699 728	3 427 713	18 509 341	922 477	19 777 251	1 267 910	-	921 978	5 617 600	18 509 341	18 509 341	-
ATTIJARI	20 076 573	16 204 443	3 872 129	16 210 000	1 533 288	-	-	-	1 533 288	2 401 039	33 885 534	30 881 155	3 004 379
ATB	8 704 850	7 349 950	1 354 900	-	677 450	-	-	-	677 450	51 000	8 653 850	6 672 500	1 981 350
BH	65 630 230	41 868 154	23 762 076	-	3 796 753	-	-	9 672 742	3 796 753	1 669 622	54 287 866	38 071 401	16 216 465
STB	51 304 035	35 522 260	15 781 775	-	3 913 451	-	-	-	3 913 451	3 456 346	47 847 689	31 608 810	16 238 879
BT	94 778 059	65 360 214	29 417 845	79 500 000	4 902 974	60 457 240	1 154 516	-	4 902 974	34 320 819	80 654 516	79 500 000	1 154 516
TSB	13 653 957	8 838 675	4 815 282	-	1 203 821	-	-	-	1 203 821	200 637	13 453 320	7 634 855	5 818 466
BNA	59 930 704	30 531 791	29 398 913	-	3 308 014	-	-	263 889	3 308 014	-	59 666 815	27 223 777	32 443 038
BIAT	23 811 765	14 882 353	8 929 412	-	1 488 235	-	-	2 976 471	1 488 235	-	20 835 294	13 394 118	7 441 176
BTL	17 863 607	9 477 175	8 386 432	-	1 044 823	-	-	9 545	1 044 823	44	17 854 018	8 432 353	9 421 665
BTE	11 616 706	5 074 007	6 542 699	-	543 644	-	-	2 328 390	543 644	-	9 288 316	4 530 363	4 757 953
<b>Total des emprunts</b>	<b>408 937 925</b>	<b>271 424 967</b>	<b>137 512 959</b>	<b>114 219 341</b>	<b>23 743 903</b>	<b>80 234 490</b>	<b>2 422 426</b>	<b>15 967 232</b>	<b>23 743 903</b>	<b>47 717 107</b>	381 660 362	<b>281 665 914</b>	<b>99 994 449</b>

\*Il s'agit principalement des mouvements liés à l'opération de consolidation des emprunts bancaires.

**NOTE N°11 : Crédits bail**

Le poste « crédits bail » accuse au 30 Juin 2020 un solde de 623.086DTet représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2020	529 589	462 655	66 933
2021	616 406	538 980	77 427
2022	308 699	273 002	35 697
2023	115 426	98 895	16 530
2024	60 868	55 544	5 324
2025	14 888	14 606	282
<b>Total général</b>	<b>1 645 876</b>	<b>1 443 682</b>	<b>202 194</b>
<b>Total à moins d'un an</b>	<b>932 774</b>	<b>820 596</b>	<b>112 177</b>
<b>Total à plus d'un an</b>	<b>713 103</b>	<b>623 086</b>	<b>90 017</b>

**NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 Juin 2020 à 52.277.356DT, s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA **	23 227 402	23 227 394	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP *	-	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	29 049 955	29 049 955	27 576 097
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	-	35 664 443	36 133 673
<b>Total</b>	<b><u>52 277 356</u></b>	<b><u>121 101 761</u></b>	<b><u>120 097 134</u></b>

\* Ce montant a été converti dans le cadre de l'opération d'augmentation du capital

\*\* Le décompte des intérêts sur le compte courant Lazhar Sta a été suspendu à compter du mois de Novembre 2019 suite à l'affaire de surfacturation (Lazhar Sta est l'une des parties condamnées dans cette affaire)

**NOTE N°13 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 Juin 2020 à 4.727.485 DT, s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 194 453	1 815 233	1 315 233
Autres provisions pour risques et charges	2 531 771	2 394 311	5 958 843
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261	1 001 261
<b>Total</b>	<b>4 727 485</b>	<b>5 210 805</b>	<b>8 275 337</b>



**NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 Juin 2020 un solde de 60.101.698 DT, s'analyse comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Fournisseurs d'exploitation	20380449	25 808 429	46 260 343
Fournisseurs, effets à payer	37 766 253	35 057 365	32 673 636
Fournisseurs d'immobilisations	761 342	15 971 909	15 976 650
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483	1 483
Autres fournisseurs	1 099 186	1 099 186	316 995
Retenue de garantie	92 985	92 984	92 985
<b>Total</b>	<b>60 101 698</b>	<b>78 031 356</b>	<b>95 322 092</b>

**NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2020, un total de 162.113.200DT, contre 168.323.648DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Clients, avances et acomptes	51 354 826	67 619 177	80 752 048
Etat impôts et taxes	67 771 380	55 216 314	44 568 938
Amende Exploitation carrière	1 362 306	832 823	336 894
Rémunérations dues au personnel	1 445 654	1 196 486	43 980
JUGURTHA STUDIES	12 769	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846	9 846
Maghreb Carrelage	5 768	5 768	5 768
Grande immobilière du nord	14 209	14 209	14 209
CNSS	16 505 323	15 620 380	15 324 604
Personnel, charges à payer	9 380 823	6 631 533	8 393 750
Congé à payer	401 146	1 118 197	986 574
Dette envers Karama Holding	-	6 105 662	6 053 481
Autres passifs courants	3 280 697	3 372 032	3 920 315
Provisions pour risques et charges	3 168 444	3 168 444	3 168 444
Compte d'attente	1 060	1 060	(22 144)
Pénalités de retard sur impayés/Emprunts	7 398 949	7 398 949	-
<b>Total</b>	<b>162 113 200</b>	<b>168 323 648</b>	<b>163 569 480</b>



**NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2020 un solde de 173.132.630DT contre 270.135.146DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires	99994449	137 512 959	123 540 508
Echéances à moins d'un an sur crédits bails	820596	923 395	951 096
Intérêts courus	17 149 065	35 350 735	29 452 684
Billet de trésorerie	3 500 000	1 000 000	1 000 000
Crédit de gestion (financement de stock et refinancement d'export)	22 279 416	23 529 000	23 529 000
Crédit financement devises	4 812 189	5 799 707	2 699 902
Concours bancaire (a)	24 576 917	66 019 351	64 266 170
<b>Total</b>	<b>173 132 630</b>	<b>270 135 146</b>	<b>245 439 360</b>

(a) Les banques qui totalisent au 30 Juin 2020 un solde de 24.576.917 DT se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Attijari Bank	-	2 568 884	939 366
NAIB BANK	-	1 463	1 230
UIB	-	-	404
STB	4 820 947	6 429 360	9 103 836
QNB	175 373	108 455	-
Amen Bank	2 861 754	2 486 585	3 363 807
Banque de Tunisie	2 014 860	10 975 789	16 056 954
BNA	5 076 318	30 492 679	23 548 043
BIAT	789	597 257	60 964
ATB	1 408 449	2 004 510	2916595
BH	3 889 038	6 114 761	7 125 673
BTL	3 423 492	4 239 608	1 138 250
TSB	905 897	-	11 048
<b>Total</b>	<b>24 576 917</b>	<b>66 019 351</b>	<b>64 266 170</b>

## **B/ RESULTAT DE LA PERIODE**

### **NOTE N°17 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Ventes des produits de carrière	5 539 775	20 598 351	10 908 327
Ventes de béton prêt à l'emploi	3 643 892	10 931 659	5 008 578
Ventes Clinker à l'export	1 050 000	12 612 431	12 612 431
Ventes ciments	90 674 715	201 931 304	91 333 254
Pompage et transport Béton	850 503	2 578 183	1 179 430
Chargements et transports Agrégat	211 132	888 564	481 602
Chargements et transports Ciment	76 151	54 125	14 274
<b>Total</b>	<b>102 046 168</b>	<b>249 594 617</b>	<b>121 537 896</b>

### **NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE**

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Travaux piste carrière	451 400	266 737	103 180
Travaux préparatoires	-	2 053 942	1 172 924
Aménagements front	2 185 472	2 987 821	1 486 136
Aires de stockage	2 715 575	2 947 322	1 113 493
Production immobilisée Cimenterie	5 592	13 984	13 984
Production immobilisée RM	2 562	5 711	406
<b>Total</b>	<b>5 360 601</b>	<b>8 275 517</b>	<b>3 890 123</b>

**NOTE N°19: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

Les achats d'approvisionnementssse détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Explosifs	800 016	2 218 137	1 093 795
Gasoil et Lubrifiants	1 454 560	4 012 977	2 146 944
Pièces de rechange	7 311 910	16 868 169	2 235 418
Achats de matières premières Ready mix	173 184	723 461	398 532
Achats de matières consommables cimenterie	13 254 351	33 488 099	21 129 176
Achats emballages	6 471 056	20 193 734	7 763 269
Autres achats	2 896 641	6 150 258	2 612 463
Prestation O&M NLS	-	23 264 553	17 301 287
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	15 287 483	73 856 571	43 182 557
Achats non stockés de matières et fournitures	371 918	1 251 677	603 672
Variation de stocks des pièces de rechange	(2 091 315)	(11 385 649)	(811 790)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(8 127)	9 938	(2 398)
Variation de stock matières premières cimenterie	393 427	(1 350 320)	(4 215 253)
<b>Total</b>	<b>46 315 104</b>	<b>169 301 606</b>	<b>93 437 672</b>

**NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Salaires et compléments de salaires	12 490 051	23 350 792	11 420 202
Cotisations sociales	2 687 743	4 919 328	2 349 879
Autres charges sociales	108 902	524 288	143 838
<b>Total</b>	<b>15 286 696</b>	<b>28 794 409</b>	<b>13 913 919</b>

**NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	168 235	265 566	129 225
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	20 575 029	42 262 459	21 299 133

Dotations aux résorptions des frais préliminaires	1 065 806	1 262 094	242 819
Dotations aux provisions / Reprise sur provision pour risques et charges	-483 320	1 173 778	-126 816
Dotations aux provisions / Reprise sur provision pour créances douteuses	1 563 165	862 732	516 087
<b>Total</b>	<b>22 888 915</b>	<b>45 826 629</b>	<b>22 060 449</b>

**NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>30/06/2019</u>
Loyers et charges locatives	2 019 067	3 861 219	1 642 899
Entretiens et réparations	1 881 076	2 308 371	989 892
Assurances	1 035 364	2 194 432	1 118 021
Études, recherches et divers services extérieurs	41 334	84 328	39 685
Jetons de présence	-	2 500	-
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>4 976 841</u></b>	<b><u>8 450 850</u></b>	<b><u>3 790 497</u></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	399 088	1 367 280	519 202
Publicités, publications, relations publiques	38 543	12 462	5 882
Déplacements, missions et réceptions	201 893	431 998	168 539
Dons et subventions	234 396	427 470	123 140
Transports	1 108 079	4 184 474	2 925 389
Frais postaux et de télécommunications	171 228	206 029	59 535
Services bancaires et assimilés	664 803	1 126 504	357 620
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>2 818 030</u></b>	<b><u>7 756 217</u></b>	<b><u>4 159 307</u></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	15 087	591 658	214 878
T.C.L	143 372	125 124	125 124
Droits d'enregistrement et de timbres	7 947	9 933	3 420
Autres impôts et taxes	70 787	120 962	77 130
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b><u>237 193</u></b>	<b><u>847 678</u></b>	<b><u>420 552</u></b>
Transfert de charges (autres charges)	(20 678)	(28 502)	(10 910)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>8 011 386</b>	<b>17 026 242</b>	<b>8 359 446</b>

**NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>30/06/2019</u></b>
Intérêts des comptes courants actionnaires	-	8 851 836	5 361 246
Intérêts sur emprunts	16 264 327	39 783 933	20 329 405
Intérêts sur leasing	80 553	224 208	122 663
Agios débiteurs	1 768 693	3 579 930	1 556 567
Frais d'escomptes	4 278 242	11 255 781	3 514 866
Pertes de change	246 934	(846 424)	(553 683)
Pénalités de retards	9 067 205	9 856 056	4 362 378
<b>Total</b>	<b>31 705 954</b>	<b>72 705 320</b>	<b>34 693 442</b>

#### **NOTE N°24 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires se présentent comme suit au 30 Juin 2020 :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Remboursement Assurance	65	82 063	19 317
Vente Conteneurs	11 009	320 256	200 247
Autres gains ordinaires*	19 440 529	105 043	(5 252)
Reprise sur provision sur dette fiscale	4 964	16 266	-
<b>Total</b>	<b>19 456 567</b>	<b>523 628</b>	<b>214 312</b>

\* Ce montant correspond principalement au gain enregistré au titre de l'affaire de surfacturation avec le Groupe FLS pour 16,5 MDT et le litige avec NLS pour 2,8 MDT (voir note II)

#### **NOTE N°25 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 2.313.557DT au 30 Juin 2020 et se détaillent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>30/06/2019</b>
Pénalités de retard sur non recouvrement des dettes fiscales et sociales	(1732 165)	(1 301 778)	(1 096 165)
Autres (pertes ordinaires)	(938)	(383 848)	(2 769)
<b>Total</b>	<b>(1 733 103)</b>	<b>(1 685 626)</b>	<b>(1 098 934)</b>

#### **NOTE N°26 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES**

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

##### **1- COMPTES COURANTS Actionnaires**

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.



Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plus tôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux mêmes intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2020 un solde de 52.277.356 DT et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b>30/06/2020</b>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 402
Compte courant actionnaire BINA CORP	-
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	29 049 954
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	-
<b>Total</b>	<b><u>52277356</u></b>

## **NOTE N°26 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)**

Durant le premier semestre de 2020, le montant du compte courant actionnaire de BINA CORP a été converti en capital.

De même il y a eu la suspension des intérêts sur le compte courant associé Lazhar STA.

### **2- BINA TRADE**

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part à mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

La société BINA Trade a facturé au 30 Juin 2020 à CARTHAGE CEMENT des frais de transport de matières pour un montant de 49.880 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 205.116 DT au 30 Juin 2020.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 30 Juin 2020 à 20.201.226 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<b><u>30/06/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Traites impayées	14 841 590	14 841 590
Factures impayées	2 867 630	2 867 630
Autres créances	1 561 286	1 561 286
Chèque en coffre	1 135 836	1 135 836
<b>Total des créances BINA TRADE</b>	<b>20 406 342</b>	<b>20 406 342</b>
Solde fournisseur BINA TRADE	(205 116)	(360 010)
<b>Solde BINA TRADE net</b>	<b>20 201 226</b>	<b>20 046 332</b>

### **3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)**

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 30 Juin 2020 s'élève à un montant hors taxes de 319.540 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1<sup>er</sup> Août 2016.

- 1- Au cours de l'exercice 2019, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant en HT de 40.378 DT. Le solde client de la société «SONOTRAV» est de 14.699 DT au 30 Juin 2020.

#### **4- EL KARAMA HOLDING**

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2019 s'élève à 278.027 DT.

Le solde de la dette y compris les intérêts non encore payés s'élève à 6.279.050 DT au 31 décembre 2019. Au cours de l'exercice 2020, les dettes de Karama Holding ont été converties en capital.

#### **5- Autres parties liées**

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

## 1- Autres parties liées

<u>Autres actifs courants</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
TunisiaMarble&Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	138981	141 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900
<b>Total actifs</b>	<b>767569</b>	<b>770 069</b>
<u>Autres passifs courants</u>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	5 768	5 768
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD	14 209	14 209
<b>Total passifs</b>	<b>42 592</b>	<b>42 592</b>

### **NOTE N°26 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)**

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de BirKassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m<sup>2</sup> pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 30 Juin 2020 s'élève à un montant hors taxes de 2.500 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 138.981 DT au 30 Juin 2020.
- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2020. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 3.900 DT au 30 Juin 2020.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m<sup>2</sup>, payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012.  
Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 5.768 DT au 30 Juin 2020.
- (d) La société Carthage Cement a signé le 1<sup>er</sup> Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local

à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 30 Juin 2020.

**NOTE N°26 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)**

**Rémunération des dirigeants clés**

Les rémunérations du dirigeant de la société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 30 Juin 2020, se présentent comme suit :

<b>En DT</b>	<b>Directeur Général</b>
Salaires et rémunérations brutes	119 260
Avantages en nature	10 999
Charges patronales	32 639
<b>Total bruts</b>	<b>162 898</b>
<b>Salaires nets</b>	<b>69 581</b>

**NOTE N°27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

<b>Types d'engagements</b>	<b>Montant</b>
<b>1/ Engagement données</b>	
a) Garanties personnelles	
*Autres Garanties	261.960 DT
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	561.615.113 DT
*Nantissement	557.256.748 DT
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	34.655.318 DT
d) Impayés Commerciaux non débités	
<b>TOTAL</b>	<b>1.153.789.139 DT</b>
<b>2/ Engagements reçus</b>	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en TN	10.890.000 DT
<b>TOTAL</b>	<b>10.890.000 DT</b>

Tunis, le 15 septembre 2020

Messieurs les Actionnaires  
de la société CARTHAGE CEMENT SA  
Lotissement Les jardins du Lac  
1053 Tunis

## **Messieurs,**

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT » ou « Société ») portant sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres de 113.352.509DT, y compris la perte de la période s'élevant à 3.261.917 DT. La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

### Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

### Justification de notre conclusion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 26 aux états financiers intermédiaires relative aux parties liées, le solde net de la créance sur BINA TRADE (partie liée) a atteint un montant de 20.201.226 DT au 30 juin 2020 (y compris les effets escomptés et non échus). L'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés.

Par ailleurs, la Société détient une créance sur la société Maghreb Transport (partie liée) de 579.833 DT et qui demeure non remboursée depuis 2008.

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de ces créances, s'élevant à un montant total de 20.781.059 DT au 30 juin 2020. Au vu de l'historique de ces créances et



des autres informations collectées durant notre examen limité, nous estimons que ces créances devraient être dépréciées.

2. Ainsi qu'il en est fait mention dans la note V aux états financiers intermédiaires, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux ainsi que d'un contrôle social, se détaillant comme suit :

- Un contrôle fiscal couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010 qui a donné lieu principalement à une taxation de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Suite à un arrangement partiel conclu avec l'administration fiscale en juillet 2012, la Société a signé une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités, qui a été constatée en comptabilité. Au mois d'août 2012, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La Société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant les tribunaux. Cette affaire a été jugée en première instance et en appel en faveur de l'administration fiscale. La Société a porté l'affaire devant la cour de cassation et n'a pas constaté l'impact de ces jugements dans ses livres. En date du 12/11/2016, Le tribunal d'Appel a confirmé de nouveau la taxation d'office en faveur de l'Administration fiscale. Ce jugement a été interjeté en cassation par la société.
- Un contrôle fiscal a couvert la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012 a donné lieu à une taxation de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités. Un arrangement partiel a été conclu en décembre 2017 et a été constaté en comptabilité. La Société a néanmoins reçu une notification de taxation pour un montant résiduel de 619.552 DT qu'elle a contesté devant les tribunaux.
- Un contrôle fiscal a couvert les impôts et taxes de la société «Les Grandes Carrières du Nord» (scindée en octobre 2008 en deux sociétés : Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 à CARTHAGE CEMENT ayant pour objet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, CARTHAGE CEMENT a reçu un arrêté de taxation d'office réclamant à la Société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. CARTHAGE CEMENT a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale. La Société a interjeté appel et n'a pas constaté l'impact du jugement de première instance dans ses livres. Il est à noter que dans une correspondance entre l'administration fiscale et la cour d'appel du 28 décembre 2016, le montant de la taxation a été ramené à 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.
- La société a reçu en février 2018 une notification d'un contrôle social couvrant les exercices 2015 à 2017. Ce contrôle a donné lieu à un redressement de 2.892.624 DT qui a été totalement provisionné au niveau des états financiers.

La provision constatée en couverture des différents contrôles susmentionnés s'élève au 30 juin 2020 à 4.800.140 DT. CARTHAGE CEMENT estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision supplémentaire au titre de ces contrôles (ainsi qu'au titre de l'extrapolation des résultats de ces contrôles sur les exercices non prescrits). Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien-fondé de cette décision.

### Conclusion

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence éventuelle sur les états financiers intermédiaires des situations évoquées dans le paragraphe «Justification de notre conclusion avec réserves», nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société CARTHAGE CEMENT SA au 30 juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

### Paragraphes d'observation

Nous attirons votre attention sur :

- La note II.1 aux états financiers intermédiaires qui décrit le litige opposant actuellement la Société aux constructeurs de la cimenterie. La cour d'appel a émis un jugement, en date du 15 novembre 2019, condamnant solidairement les parties : FLS SMITH, PROKON, EKON (constructeurs de la cimenterie) ainsi que les actionnaires fondateurs (Lazhar STA et Belhassen Trabelsi) et un intermédiaire (représentant de la société FLS SMITH en Tunisie) à la restitution de la somme de 30 millions d'Euros (selon le cours de change historique) à Carthage Cement au titre d'une affaire de surfacturation du coût de construction de la cimenterie. Carthage Cement a porté cette affaire en cassation et a réclamé, en plus du montant en principal, les pénalités de retard et les dommages subis par la société dus à cette surfacturation. Par ailleurs, et compte tenu de l'avancement des procédures liées à cette affaire au 30 juin 2020 et de la reconnaissance faite par l'une des parties condamnées des faits reprochés, la Société a procédé à la comptabilisation de l'impact de ce jugement dans ces comptes considérant ainsi que le montant de 30 millions euros constitue le minimum acquis par la société à ce stade. Ceci a donné lieu à un profit de 16.542.610 TND constaté dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2020.

Par ailleurs, un différend oppose actuellement Carthage Cement à la société NLS (qui était en charge de l'exploitation et la maintenance de la cimenterie). Carthage Cement réclame la prise en charge par NLS des frais liés à la maintenance qui auraient dû être réalisés par cette dernière avant le transfert de la cimenterie et ce conformément aux termes du contrat liant les deux parties. Carthage Cement a procédé à la comptabilisation d'un gain de 2.816.071 TND au niveau des états financiers intermédiaires au 30 juin 2020 correspondant au montant que le management considère comme raisonnablement acquis au stade des procédures en cours

Le montant définitif du gain éventuel supplémentaire sera constaté par Carthage Cement une fois les procédures liées à ces litiges seront finalisées.

- La note III aux états financiers intermédiaires qui décrit les difficultés financières de la Société. Carthage Cement connaît actuellement des difficultés de trésorerie et n'arrive pas à honorer tous ses engagements envers les institutions financières et les autres tiers (notamment l'administration fiscale et la sécurité sociale). Pour faire face à cette situation difficile, la société a entrepris depuis l'exercice 2019 plusieurs actions dont notamment une restructuration financière ayant abouti à une opération d'augmentation du capital de 171 MDT (en plus d'une prime d'émission de 35 MDT) et un accord de restructuration des emprunts bancaires (prévoyant notamment une période de grâce de 18 mois et la baisse du taux d'intérêt à TMM +1,5%). Sur la base de ces éléments, le management de la Société a établi un business plan pour la période 2020-2024 et sur lequel il estime que la Société serait en mesure d'honorer ses engagements. Il est à noter que compte tenu du niveau élevé de son endettement, la capacité de la Société à honorer ses engagements reste tributaire de la réalisation des performances prévues au niveau du business plan, de l'accès aux sources de financement externes et du soutien financier des actionnaires de la Société.
- La note II.2 aux états financiers intermédiaires qui décrit les événements liés à la crise sanitaire COVID-19 et ses impacts potentiels sur l'activité de la société

***Les Commissaires aux Comptes  
Associés M.T.B.F***

***Ahmed SAHNOUN***

***F.M.B.Z KPMG TUNISIE***

***Mohamed HZAMI***